

LE DEVOIR



VOL. XCI - N° 80

LE MARDI 11 AVRIL 2000

87c + TAXES = 1\$

LE MONDE
ÉTAT DE SIÈGE EN BOLIVIE
PAGE A 5

LES ACTUALITÉS
FEU VERT À MATREC MALGRÉ L'OPPOSITION DES CITOYENS
PAGE A 3



ÉCONOMIE
QUEBECOR REJETTE UNE PROPOSITION DE ROGERS
PAGE B 1

Priorité à la métropolitaine

Pour permettre aux camions de mieux circuler sur l'autoroute, Québec entend redessiner le réseau de voies de service

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Le lancement des travaux de réfection de la voie de service de l'autoroute métropolitaine et le prolongement de lignes de métro sont deux des mesures qu'entend prendre le ministre des Transports, Guy Chevrette, pour désengorger Montréal dans le plan de transport pour la région métropolitaine qu'il présentera aujourd'hui en compagnie du premier ministre Lucien Bouchard.

«Agressif et «global», ce plan de transport «qui a une vision pour les 40 prochaines années», comme le promettait récemment le ministre Chevrette, est attendu depuis très longtemps. Alors que certains se réjouissent d'investissements de plusieurs milliards de dollars pour un réseau routier qui en a bien besoin, il est d'ores et déjà certain que nombre d'élus et spécialistes du transport seront courroucés par certaines décisions du gouvernement.

Par exemple, le prolongement de l'autoroute 25 vers Laval et la construction d'un pont reliant Montréal à sa Rive-Sud sont dans le collimateur du gouvernement, qui ne ferme pas la porte à la réalisation de ces projets, à la condition que des études plus approfondies soient entreprises. C'est du moins ce vers quoi les dernières informations obtenues par *Le Devoir* convergent, hier soir.

Ainsi, il est à prévoir que la voie de service de la métropolitaine, haut lieu d'embouteillage à Montréal, sera visée par d'importantes réfections au cours des prochaines années. Cette solution aurait été préférée à celle qui prônait notamment le maire Pierre Bourque, soit un élargissement de ladite autoroute. La plus grande fluidité qui résulte

VOIR PAGE A 8: TRANSPORT



REUTERS
Jean Chrétien a rencontré hier à Gaza le leader palestinien Yasser Arafat.

PERSPECTIVES

Les prisons de la honte

«Is ont tout repeint. Aujourd'hui, c'est nickel!» Quelques jours après la publication du récit d'horreurs qu'a fait Véronique Vasseur de ses sept ans de pratique de la médecine à la prison de la Santé à Paris, les murs ont été repeints. La direction a immédiatement organisé des visites où les caméras de télévision ont tenté en vain de traquer les cafards.

Verlaine et Apollinaire, qui ont fréquenté l'établissement situé au cœur de Paris, n'en reviendraient pas. «On a tout astiqué et mis des rideaux devant les W-C. La prison n'a jamais été si propre!» Véronique Vasseur ne retire pourtant pas un mot du livre-témoignage publié le mois dernier, qui a eu l'effet d'une bombe. L'ouvrage (*Médecin-chef à la prison de la Santé, Cherche-Midi*) était à peine sorti des presses que les conseillers du premier ministre visitaient la prison et qu'une commission d'enquête était créée à l'unanimité de l'Assemblée nationale.

Sitôt le voile levé, les témoignages ont commencé à affluer. Vingt-sept anciens grands patrons, hauts fonctionnaires ou élus qui ont eu à subir l'incarcération ont tenu à soutenir les propos de Véronique Vasseur. Il faut dire que c'est généralement à la Santé que sont emprisonnées les personnalités qui attendent un procès.

Pour l'auteure, les viols, l'insalubrité, la promiscuité et la violence font partie du quotidien des prisons françaises. Les établissements de détention de court séjour, construits pour la plupart au XIX^e siècle, n'offrent pas des conditions d'incarcération dignes d'une démocratie, écrit *Le Monde*, pour qui la Santé n'est pas une exception.

C'est cela que raconte Véronique Vasseur dans un récit poignant impossible à résumer.

D'abord, les conditions matérielles: la surpopulation, les deux douches seulement par semaine, les repas froids, les maladies de peau, les cafards et les rats (qui ont disparu depuis peu, dit la direction). «Comment se surprendre que les détenus souffrent de constipation chronique quand les W-C. sont sans cloison et communs à trois ou quatre détenus?», dit-elle.

Ensuite, il y a la violence omniprésente. Les «viols dissimulés», la misère sexuelle. En sept ans, Véronique Vasseur a vu trois viols avérés mais ne connaît pas le nombre de ceux qui restent cachés puisqu'il n'y a aucune ronde de surveillance entre 1h et 4h du matin. Le médecin-chef raconte comment des «surveillants balancent une bombe lacrymogène» dans la cellule d'un prisonnier «et referment la porte pour lui apprendre la vie».

C'est sans compter le «mitard», ce quartier disciplinaire hérité d'une autre époque où sont envoyés les récalcitrants. Il s'agit d'une pièce vide avec un lit, une tablette, un tabouret scellé et des toilettes «à la turque». Sur la porte, une affiche indique: «Puni». Les détenus peuvent y passer jusqu'à 45 jours avec une heure de promenade toutes les 24 heures. Les prisonniers y sont expédiés sur simple décision administrative, sans droit d'en appeler ou de voir un avocat. C'est là que surviennent la moitié des suicides.

Incapable de nier les faits, la direction a reconnu que la Santé est «un établissement ancien et vétuste ne répondant plus aux normes d'accueil et d'hébergement des détenus» que le pays «est en droit d'attendre». Mais la prison mène une lutte efficace contre les cafards et les rats, et les matelas sont changés tous les trois ans, a précisé le directeur, Alain Jégo. Quant au «mitard», il demande: «Quelle solution pour quelqu'un qui casse toute sa cellule, insulte un surveillant ou jette un tabouret à la tête d'un codétenu?» Jégo-

VOIR PAGE A 8: PRISONS

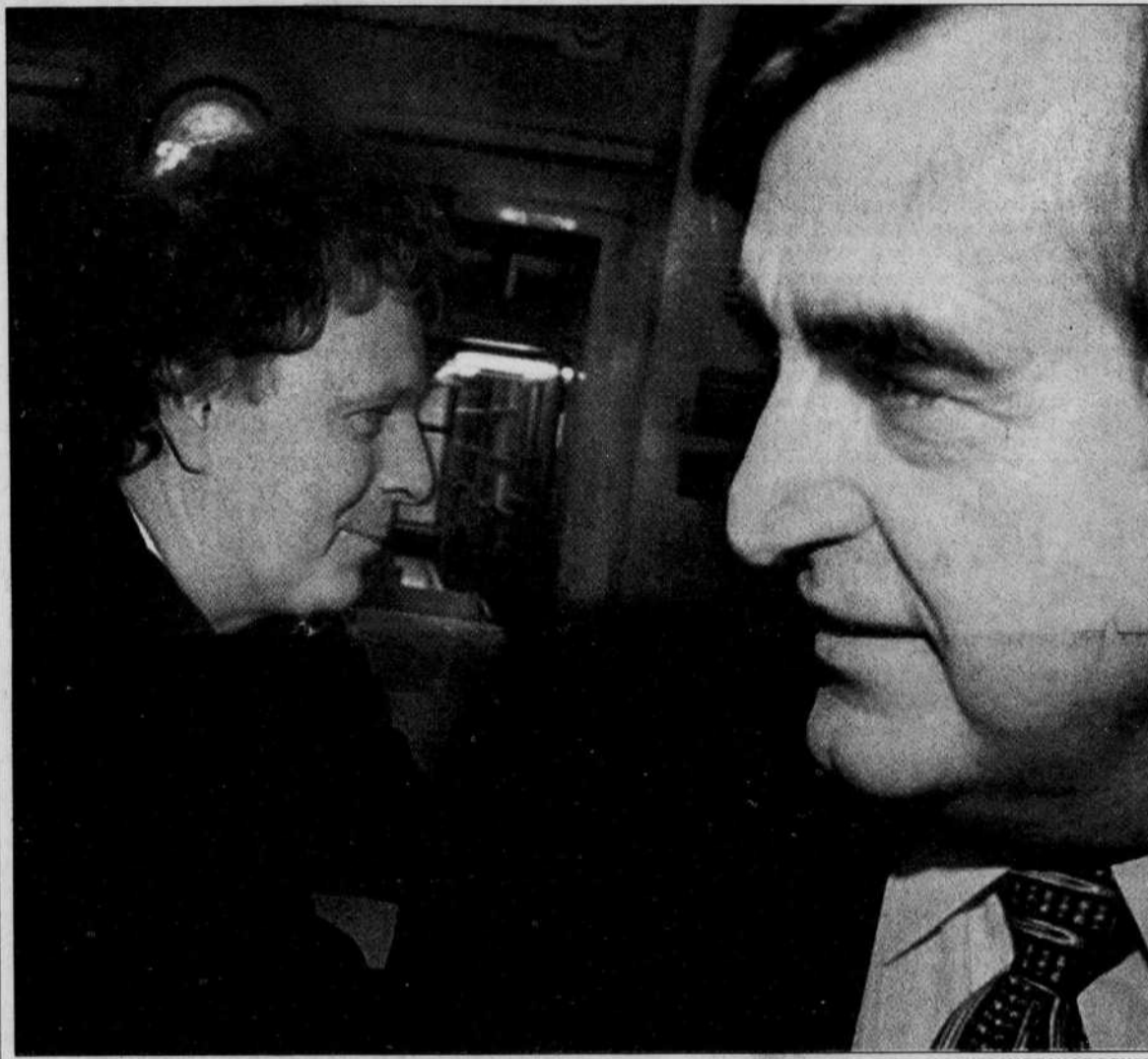
MÉTÉO

Montréal Ciel variable. Neige débutant en soirée. Max: 4 Min: -4	Québec Ciel variable. Max: 2 Min: -6 Détails, page A 5
--	---

INDEX

Annonces A 4	Idées A 7
Bourse B 2	Le monde A 5
Avis publics B 4	Les sports B 6
Culture B 8	Mots croisés A 4
Économie B 3	Politique A 4
Éditorial A 6	Télévision B 7

www.ledevoir.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Le premier ministre et le chef de l'opposition s'entendent sur un point: le Québec est une nation. Lucien Bouchard et Jean Charest assistaient tous deux hier au lancement du collectif «Penser la nation», réalisé sous la direction du rédacteur en chef adjoint Michel Venne. Ils en ont profité pour donner leur point de vue sur la question, qui bien sûr témoigne, au-delà des mots, d'une vision radicalement opposée de l'expression de cette même nation. Nos informations en page A 4.

Nouveau centre d'entraide pour héroïnomanes en désintoxication

Un premier centre d'aide pour les héroïnomanes traités à la méthadone a vu le jour à Montréal. Un rêve devenu réalité pour Guy-Pierre Lévesque, qui porte le projet à bout de bras avec son complice Normand Senez.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Tout reste à faire chez Méta d'Âme, un nouveau centre d'entraide pour les personnes traitées à la méthadone mis sur pied à force d'acharnement par Guy-Pierre Lévesque.

Il y a déjà quatre ans que l'idée trottait dans la tête de M. Lévesque, un ex-héroïnomanes qui garde un souvenir très

de sa longue marche vers la désintoxication. Il connaît par expérience le quotidien des toxicomanes ayant décidé de troquer l'héroïne pour la méthadone. «C'est l'isolement», point à la ligne, dit le directeur et fondateur de Méta d'Âme.

Après des mois sinon des années de consommation, l'héroïnomanes type est dépouillé. Il a perdu ses vrais amis et doit couper les ponts avec son entourage intoxiqué s'il veut avoir une réelle chance de s'en sortir. Il s'est éloigné de sa famille, vit parfois en rupture de la société. Il doit réapprendre à manger trois repas par jour; trouver un toit, un travail, du temps pour faire maison nette.

Méta d'Âme a vu le jour pour venir en aide à ces ex-héroïnomanes déboussolés. C'est comme si Guy-Pierre Lévesque et son complice du moment, Normand Senez, les

VOIR PAGE A 8: ENTRAIDE

Tuer le cancer par le froid

Pour éviter la mastectomie, les patientes atteintes du cancer du sein pourront bientôt se débarrasser de leur tumeur en la faisant congeler

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Au lieu de passer au bistouri, les patientes atteintes du cancer du sein pourront bientôt se débarrasser de leur tumeur en la faisant congeler. Cette technique se nomme la cryochirurgie. Et une équipe de médecins du Pavillon Saint-François-D'Assise du CHUL à Québec l'utilise depuis deux ans. En tout, 16 femmes ont été traitées de cette façon et les résultats des neuf derniers cas montrent que toutes les cellules cancéreuses ont été tuées par le froid.

«L'intervention se fait sous anesthésie locale et on ne la fait pas dans une salle d'opération», explique le Dr Jacques Morin. La patiente est plutôt installée sur une table de résonance magnétique thérapeutique, un équipement que le CHUL est le seul au Canada à posséder. Contrairement aux tables conventionnelles (un tube dans lequel on fait

entrer tout le corps), cet appareil est divisé en deux morceaux et laisse de la place au milieu pour permettre une intervention.

Le radiologiste fait une incision millimétrique sur la peau du sein. Il insère ensuite une petite tige métallique qui va au cœur de la tumeur, visible à l'aide de l'imagerie par résonance magnétique. Le médecin introduit ensuite de l'argon à une température de moins 180 degrés Celsius. «Au cours d'une même séance, il y a deux gels, indique le Dr Morin. On laisse agir le gaz de 10 à 15 minutes, on dégèle cinq minutes et on gèle à nouveau. C'est le traumatisme répété qui est important.»

La congélation affecte la tumeur de la même façon

VOIR PAGE A 8: CANCER

Le Québec n'est pas la Palestine, dit Chrétien

Appui feutré du premier ministre à la stratégie palestinienne de brandir la menace d'une déclaration unilatérale d'indépendance

PRESSE CANADIENNE

Gaza — La menace d'une déclaration unilatérale d'indépendance devrait être utilisée par le leader palestinien Yasser Arafat comme moyen de pression dans ses négociations avec Israël, selon le premier ministre Jean Chrétien, qui refuse toutefois d'y voir la moindre similitude avec la question du Québec.

Lors d'une conférence de presse conjointe avec M. Arafat, à l'issue de leur rencontre dans la ville de Gaza, hier, M. Chrétien a semblé donner son appui à la stratégie du leader palestinien de brandir la menace d'une déclaration unilatérale d'indépendance. Cette menace incitera selon lui les Israéliens et les Palestiniens à conclure un accord final de paix d'ici la date limite du 13 septembre.

«Cette possibilité-là est un élément qui va inciter les parties à en venir à une entente, a dit M. Chrétien aux journalistes qui l'accompagnaient au Proche-Orient. [...] Je crois que c'est mieux de la garder comme point de pression pour les négociations. C'est la position du Canada.»

Dans l'avion qui le ramenait à Jérusalem, M. Chrétien a toutefois dû préciser que la situation était différente pour le Québec, parce que celui-ci «n'est pas une colonie, ce n'est pas un territoire occupé».

«Je parle à ce moment-ci [sic] d'une situation de négociation qui a cours entre Arafat et Israël. C'est deux choses différentes», a fait valoir M. Chrétien. «Le Canada a un jugement de la Cour suprême qui a été applaudi par M. [Lucien] Bouchard et qui est clair: pas de déclaration unilatérale au Canada. Pour aucune considération [sic]. Il faut que ce soit négocié», a ajouté le premier ministre.

Les commentaires du premier ministre Chrétien concernant la menace d'une déclaration unilatérale d'indépendance par Yasser Arafat surviennent quelques jours à peine avant que le leader palestinien ne se rende à Washington pour y reprendre les négociations avec le premier ministre israélien Ehoud Barak et le président américain Bill Clinton.

Des membres de l'entourage de M. Chrétien ont nié, plus tard dans la journée, que celui-ci ait exprimé son appui à l'utilisation par M. Arafat de la menace d'une déclaration unilatérale d'indépendance comme tactique de négociation. «Les commentaires du premier ministre sont inter-

VOIR PAGE A 8: CHRÉTIEN

Le médecin fait une incision infime sur la peau du sein. Il insère ensuite une petite tige métallique qui va au cœur de la tumeur, visible à l'aide de l'imagerie par résonance magnétique. Le médecin introduit ensuite de l'argon à une température de moins 180 degrés Celsius. La congélation affecte la tumeur de la même façon qu'un alpiniste qui subit des engelures.

• POLITIQUE •

Leadership de l'Alliance canadienne

Tom Long prendrait le relais de Stockwell Day

L'Ontario aurait ainsi son candidat

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

L'entrée possible du stratège conservateur ontarien Tom Long dans la course au leadership de l'Alliance canadienne est de bon augure, selon certains députés du nouveau parti, mais seulement un geste désespéré, selon les conservateurs.

«C'est Tom Long qui devait recruter un candidat ontarien pour l'Alliance. Ayant échoué, il se lance lui-même, de façon désespérée, dans la mêlée pour sauver ce qui reste de crédibilité à cette course prétendument nationale. Je ne pense pas que cela nuise particulièrement au Parti conservateur ou que M. Long exercera un attrait sur l'électorat ontarien», a soutenu hier le leader parlementaire du Parti conservateur fédéral, Peter MacKay.

«Cela ne peut être qu'une bonne nouvelle pour l'Alliance et le début du déclin [du chef conservateur] Joe Clark parce que cela symbolise la coalition que nous tentons de former depuis le début», de rétorquer le député Jason Kenney, un artisan de la transformation du Reform en Alliance canadienne. «Personne ne doit sous-estimer Tom Long, comme certains l'ont fait en 1995 et en 1999 lors des élections provinciales. Tom Long est peut-être un des organisateurs politiques les plus habiles au pays», a-t-il écho, faisant écho à son collègue Art Hanger.

Etant lui-même partisan d'un autre candidat, soit le trésorier albertain Stockwell Day, Jason Kenney note que M. Long a tout de même un lourd défi à relever, celui de se faire connaître du public. «Personne ne peut gagner cette course simplement en recrutant de nouveaux membres. Il faut être attrayant pour les membres actuels de l'Alliance et

croître au-delà de ça. Il a un bon côté à remonter et l'échéancier est serré.»

M. Long, qui est âgé de 41 ans, n'a jamais été député mais sa réputation d'organisateur hors pair le devance depuis longtemps. On lui attribue une grande partie des succès de Mike Harris et de sa Révolution du bon sens. Intimement associé à la Machine bleue ontarienne, il a donné une nouvelle crédibilité au projet d'Alliance canadienne en janvier lorsqu'il s'est présenté au congrès de fondation en compagnie d'autres piliers de l'organisation conservatrice.

Sollicité pour être candidat à la direction du nouveau parti, il a préféré rester dans l'ombre et, avec ses alliés des dernières campagnes, se mettre au service d'un autre aspirant en provenance de l'Ontario, le ministre sans portefeuille Frank Klees.

La participation d'une personne bien enracinée en Ontario, proche des conservateurs provinciaux et capable d'y recruter des membres pour l'Alliance a toujours été la priorité des promoteurs du nouveau parti.

Ce scénario s'est écroulé la semaine dernière quand M. Klees s'est retiré de la course avant même l'avoir amorcée. Son geste laissait le champ libre à M. Day et au chef réformiste Preston Manning. M. Long «a fait l'objet de pressions renouvelées à la suite du retrait de M. Klees et a décidé d'y réfléchir de nouveau», a indiqué hier sa porte-parole Sandra Buckler. Ce dernier, dit-elle, «s'oppose toujours ses choix» mais devrait faire connaître sa décision dans quelques jours.

Deux autres candidats moins connus sont sur les rangs: Joe Pescholido et le député de l'Alliance, Keith Martin. Tous les membres du parti ont droit de vote et les résultats du premier tour de scrutin seront connus le 24 juin.

L'Alliance a besoin de l'Ontario pour devenir un parti national

Rôle de l'État

Il y a trop de fonctionnaires à Québec et dans les villes, estime Charest

Le chef libéral veut permettre la sous-traitance

À l'opposé de Lucien Bouchard qui cherche à relancer le débat constitutionnel et la cause souverainiste, Jean Charest veut s'attaquer au rôle et à la taille de l'État québécois. Il souhaite une réforme tant au provincial qu'au niveau municipal.

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Jean Charest veut un État québécois moins lourd et plus flexible. Le chef du Parti libéral du Québec pense qu'un grand débat doit avoir lieu sur le rôle et la taille de l'État. Tant à Québec que dans les municipalités, les commissions scolaires ou le réseau de la santé, il croit que le Québec doit réfléchir à une grande «réforme de la fonction publique, qui dans certains cas va appeler à des réductions du nombre de fonctionnaires. C'est inévitable».

Il précise toutefois qu'il ne veut pas faire des fonctionnaires «des victimes mais leur donner les outils pour travailler». Son parti, dit-il, est en train de préciser sa position à ce sujet lors de la tenue de colloques régionaux.

Devant l'Association canadienne des conseillers juridiques d'entreprises hier à Québec, M. Charest a indiqué que la réforme étatique doit survenir sur plusieurs fronts. Il milite ainsi en faveur d'amendements au Code du travail pour faciliter les fusions municipales «en permettant la plus grande liberté possible». Il réitère sa volonté de voir amender les articles 45 et 46 pour abolir les planchers d'emplois et permettre la sous-traitance.

En lançant son appel au remodelage de l'État québécois, un concept qui n'a rien à voir selon lui avec l'identité québécoise, M. Charest dit vouloir stopper la bureaucratie de la santé et la croissance des régies régionales. Citant à plusieurs reprises

l'exemple de l'Ontario, le chef libéral a indiqué que les syndicats ontariens avaient accepté de collaborer au régime amaigrissant de l'état sauce Harris en échange de baisses d'impôts.

Poursuivant sa croisade pour une révision de la fiscalité, ce qui favorisera la croissance économique, M. Charest a critiqué le rôle que cherche à se donner le gouvernement Bouchard dans la sphère économique. L'État ne peut avoir «la prétention de choisir les gagnants et perdants» dans ce secteur. Il faisait allusion au combat engagé entre Rogers et Québecor pour l'acquisition de Vidéotron.



Jean Charest

Souveraineté

Le chef du PLQ soutient que c'est d'économie, de santé et d'éducation que les Québécois veulent entendre parler. À l'opposé du premier ministre Bouchard qui cherche à faire redécouvrir l'option souverainiste en mettant de côté les conditions gagnantes,

M. Charest pense que l'électorat ne veut rien savoir du débat constitutionnel, ce qui place «Bouchard en porte-à-faux avec la population».

Très peu de gens comprennent le discours de M. Bouchard sur les conditions gagnantes, ajoute-t-il, et même les ministres péquistes ne sont pas mis au courant. Il croit que le premier ministre cherche cependant à respecter un agenda péquiste d'ici le congrès de mai, mais il ajoute que le PQ ne changera pas le premier article de son programme. «M. Bouchard se sent obligé de dire un certain nombre de choses pour alimenter les débats au congrès».

Quant au voyage en France du premier ministre, le chef libéral n'y voit rien de positif. «J'aurais préféré que M. Bouchard parle d'exporter notre savoir et nos produits plutôt que nos chicanes en France. C'est un voyage qui aura servi à quoi dans le fond? Aller se plaindre au gouvernement français de nos problèmes intérieurs. [...] Je ne crois pas que les Français se préoccupent beaucoup de nos problèmes et je ne crois pas que ça serve l'intérêt du Québec.»

La lutte contre le travail au noir rapporte

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — La lutte contre le travail au noir fait des progrès considérables, révèle le dernier rapport annuel du ministère du Revenu.

Le fisc a récupéré en 1999 des revenus supplémentaires de 388 millions grâce à son plan de lutte contre l'évasion fiscale, indique le document récemment déposé à l'Assemblée nationale.

Le plan comprenait l'embauche de ressources supplémentaires au sein du ministère, pour un coût annuel supplé-

mentaire de 60 millions. Pour chaque dollar supplémentaire investi dans ce programme, on a récupéré 6,46 \$.

De plus, le ministère a accumulé 67 banques de données externes. Ces banques ont contribué à dresser le profil de contribuables ou d'entreprises susceptibles de se livrer à l'évasion fiscale, et d'examiner plus à fond une douzaine de secteurs commerciaux plus à risque.

Une nouvelle réglementation touchant les travailleurs à pourboires a été mise en place en janvier 1998. Cette réglementation, menée en col-

laboration avec les milieux concernés, a haussé à 347 millions les revenus de pourboires totaux déclarés à Revenu Québec en 1999. Pour les fins de comparaison, les revenus de pourboires déclarés dans les déclarations de revenus remplies en 1998 étaient de 116 millions. Ils étaient de 61 millions en 1997.

Par ailleurs, 450 constats d'infraction ont été émis contre des mandataires ayant tenté d'échapper en partie ou en totalité la remise de la taxe perçue sur les carburants, le tabac et l'alcool.

Divers avis de recotisation ou me-

asures de vérification ont permis au gouvernement de récupérer plus de 790 millions.

Le ministère du Revenu a traité l'an dernier avec 5,2 millions de contribuables québécois, 430 000 particuliers en affaires et 370 000 entreprises.

Il faut noter que 593 000 particuliers, soit 11,4 % des contribuables, ont produit l'an dernier une déclaration par support informatique. Il s'agit d'une hausse de 14 % par rapport à l'année précédente, où 525 000 contribuables avaient transmis leur déclaration par lien informatique.

Concours

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE 2000

Des livres à choisir d'une valeur de **1 000 \$** chez un libraire agréé membre de l'Association des libraires du Québec

1^{ER} PRIX
Une bibliothèque d'une valeur de 1 000 \$, offerte par l'Association des libraires du Québec. Le gagnant choisira des livres équivalents à ce montant, chez un libraire agréé et membre de l'Association des libraires du Québec.

2^E PRIX
Un certificat-cadeau d'une valeur de 400 \$ à La Lunetterie Georges Laonn

3^E PRIX
Une reliure d'art d'un livre au choix du gagnant, d'une valeur de 200\$, offerte par Les Ateliers de la Tranchefile en collaboration avec Radio-Canada dans le cadre de l'émission Samedi et rien d'autre, diffusée sur les ondes de la radio de Radio-Canada de 7h à midi tous les samedis matins.

Afin de se qualifier pour le tirage, les participants doivent remplir le bon de participation et répondre à la question.

Le bon de participation devra être déposé chez un libraire participant avant le 20 avril 2000 à 24 h.

Tirage : le samedi 13 mai 2000 dans le cadre de l'émission Samedi et rien d'autre

En collaboration: LE DEVOIR, Radio-Canada, ASSOCIATION NATIONALE DES LIBRAIRES

Question: Quel a été le titre du dernier livre acheté et suggéré par votre libraire ?

Réponse

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone (bur.) (rés.) (télé.)

Les fac-similés sont acceptés, pas les photocopies. Les participants doivent avoir 18 ans et plus. Les règlements du concours sont disponibles à l'Association des libraires du Québec, 1001, boul. de Maisonneuve Est, bureau 580, Montréal (Québec) H2L 4P9.

Miniman par New man

BOUTIQUE

Enfants Deslongchamps

Vêtements pour enfants 0-18 ans
Vêtements de maternité

1007, RUE LAURIER OUEST,
OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

Le PQ se met à l'heure Internet

PIERRE O'NEILL LE DEVOIR

À l'instar de l'Action démocratique du Québec, le Parti québécois diffusera les délibérations de son congrès national de mai sur le réseau Internet.

Les débats en assemblée plénière seront intégralement retransmis sur Internet, ainsi que les discours de Lucien Bouchard et des principaux dirigeants du parti.

Le congrès du PQ, qui se tiendra les 5, 6 et 7 mai à Montréal, fera également l'objet d'un site où les internautes pourront consulter les rapports des différentes instances, les discours des leaders et les résolutions adoptées par les congressistes. Qu'ils soient libéraux, conservateurs ou réformistes, qu'ils résident au Québec ou à Paris, les citoyens du monde pourront inscrire à ce site du réseau leurs réactions au déroulement du congrès.

La direction du parti a en outre informé les membres du bureau national, réunis samedi dernier à Montréal, qu'elle se proposait d'enrichir le congrès de mai d'une autre innovation. Le projet visait à ce qu'on ait recours à un scrutin presse-bouton pour permettre aux militants péquistes d'exprimer l'ampleur de leur affection pour Lucien Bouchard. C'est-à-dire que les délégués auraient utilisé le vote électronique pour se prononcer sur la motion de confiance qui leur sera soumise et qui pourrait décider de l'avenir politique de leur chef.

On avait même choisi le procédé technique, le plus avancé en la matière, par lequel le votant se retrouve seul dans l'isolement face à un terminal et inscrit son choix sur le bulletin qui figure à l'écran. Mais à la dernière minute, considérant qu'il fallait pour ce faire modifier les règlements du congrès, la direction du parti a fait marche arrière.

Il faudra donc que les quelque 2500 congressistes votent sur le bulletin de papier traditionnel, non seulement sur la motion de confiance à l'endroit du chef, mais aussi pour élire les nouveaux dirigeants du parti. La période des mises en candidature pour les postes de l'exécutif national s'est terminée le 5 avril et l'on sait maintenant que la cabale électorale sera vigoureuse: Marie Malavoy et Bruno Viens se feront la lutte pour la première vice-présidence; Franck Gord, Daniel-Mercier Guoin, Anne-Michèle Meggs, Alain Rancourt, André Reny et Aude Vézina tenteront de se faire élire à l'un des trois postes de conseillers.

Outre la présidence du parti, occupée par Lucien Bouchard et la présidence du Comité national des jeunes, occupée par Alexis Cossette-Trudel, le Conseil exécutif est formé de dix postes dont six ont été comblés par des candidats qui n'ont pu trouver d'adversaires: Jean-François de la Chevrotière à la deuxième vice-présidence; Jocelyne Gadbois à la trésorerie et Marylise Lapiere au poste de conseillère au programme.

Les parlementaires péquistes ont par ailleurs désigné Diane Barbeau de la circonscription de Vanier, Léandre Dion de Saint-Hyacinthe et Normand Jutras de Drummond pour les représenter aux trois postes de conseillers-députés au parlement.

NEW YORK

L'histoire du rêve américain en 10 épisodes
Lundi au vendredi 20 h. Du 10 au 21 avril.

HiSToRiA

POUR CONNAÎTRE TOUTE L'HISTOIRE

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Hôpitaux privés en Alberta

Rock s'oppose aux séjours de 24 heures

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, est sorti de sa réserve à propos du projet de loi albertain devant permettre la création d'hôpitaux privés. Dans une lettre qu'il a fait parvenir vendredi à son homologue de l'Ouest, M. Rock propose trois modifications majeures qu'il souhaite voir apporter au projet de loi 11, des modifications qui en adouciraient l'esprit et en limiteraient la portée.

Depuis que le ministre de la Santé de l'Alberta, Halvar Jonson, a déposé son projet de loi en mars, M. Rock a évité de condamner le projet de loi, se contentant d'émettre des doutes sur sa capacité réelle d'écourter les listes d'attente et de réduire les coûts. Dans sa lettre, M. Rock réitère en apparence cette position, écrivant à M. Jonson que «tant que votre projet de loi n'aura pas été mis en œuvre, nous ne nous prononcerons pas sur la question de sa conformité à la Loi canadienne sur la santé». Mais il y va de trois recommandations et mise en garde majeures qui en disent long sur l'interprétation négative que fait Ottawa du projet de loi albertain.

Ainsi, Allan Rock soulève le fait que les «établissements chirurgicaux» que veut créer l'Alberta sont en fait des hôpitaux privés, et ce, même si le projet de loi 11 indique le contraire. Puis il enchaîne en demandant que soient interdits les séjours de 24 heures ou plus dans ces établissements et la vente de produits et services de santé dits «à valeur ajoutée», deux éléments pourtant centraux au projet de loi.

Le projet de loi 11 de l'Alberta, présenté comme une solution aux problèmes d'engorgement et d'escalade des coûts du système de santé, accor-

derait en effet le droit aux autorités régionales de santé de donner en sous-traitance à des hôpitaux privés des opérations chirurgicales mineures (remplacements de la hanche, hernies, cataractes). Les patients dirigés vers ces établissements à but lucratif n'auraient pas à payer pour les services couverts par l'assurance-maladie. Mais les propriétaires de ces méga-cliniques privées pourraient offrir des produits de qualité supérieure à ce que couvre le régime public que les patients devraient payer de leurs poches et sur lesquels les cliniques dégageraient des profits.

En d'autres mots, Allan Rock s'oppose à ce que des chirurgies s'effectuent en hôpital privé, puisque les patients ne pourraient y séjourner, et s'oppose de toute façon au seul moyen de dégager des profits mis à la disposition des futurs propriétaires d'hôpitaux.

Le ministre Rock a rappelé que l'Ontario et la Saskatchewan avaient aussi permis la création d'établissements privés de santé, mais que le projet albertain ne pouvait se dire dans la même lignée puisqu'il allait beaucoup plus loin et s'aventurerait sur un chemin méconnu. Les séjours de 24 heures devraient être interdits «tant que nous ne connaissons pas toutes les incidences d'une telle mesure sur le système de soins de santé du Canada» de même que la facturation de services non-couverts simultanément à une chirurgie assurée parce que cela «risquerait de miner sérieusement le principe de l'accessibilité aux soins».

Selon des données fournies par des opposants du projet de loi 11, entre 50 et 60 % des personnes ayant été opérées à Calgary pour des cataractes dans des cliniques privées avaient déboursé entre 250 et 750 \$ pour une opération habituellement gratuite, parce qu'ils s'étaient sentis obligés d'acheter des lentilles de qualité supérieure.



Les citoyens en colère, masque sur le visage, n'ont pu convaincre les membres de la Commission du développement urbain de rejeter le projet de Matrec. Le Comité exécutif et le Conseil municipal devront maintenant se prononcer.

Centre de transbordement de déchets

Matrec obtient le feu vert malgré l'opposition des citoyens

La réunion de la CDU s'est déroulée dans la confusion

SILVIA GALIPEAU
LE DEVOIR

C'est dans la confusion et le brouhaha le plus total que la Commission du développement urbain (CDU) a finalement voté hier en faveur de la création d'un centre de transbordement de déchets dans le quartier Saint-Henri. Mais le dossier est loin d'être clos, car si la population du quartier continue de s'y opposer fermement, la ministre Louise Harel a également fait parvenir une lettre au maire pour lui faire part de ses inquiétudes.

C'est sous les cris des citoyens présents, qui scandaient des «aux belles le projet», et des «non non non à la pollution», que l'adoption du projet de centre de transbordement de la compagnie Matrec a eu lieu hier, une adoption qui, en quelques minutes seulement, était déjà contestée. «Moi, personnellement, je n'ai pas

voté», a déclaré Richard Théorêt, conseiller de Lorimier. Même affirmation de la part de Jeremy Searle, conseiller de Loyola, qui considèrent tous deux ne pas avoir exercé leur droit de vote.

De fait, la confusion était telle au moment du décompte, qu'il a été impossible pour l'auditoire d'entendre le décompte du vote, ou même de voir le nombre de votes «pour» ou «contre» à main levée.

Mais selon la présidente du CDU, Hasming Belleli, conseillère d'Ahuntic, le vote a bel et bien eu lieu. «Le dossier est réglé, nous avons voté sur les recommandations une à une et le vote a été tenu». Elle a affirmé que quatre personnes avaient voté «pour» en levant leurs mains, le vote pouvant donc être considéré comme «légal». Deux ont voté contre, sans lever la main toutefois. «Ils n'ont pas levé la main mais ils ont parlé», a-t-elle affirmé, précisant qu'elle avait demandé

elle-même aux deux dissidents s'ils étaient «pour» ou «contre».

De son côté, la population du quartier continue de s'opposer vivement au projet. «Le projet de la compagnie Matrec de faire transiter 300 000 tonnes de déchets putrescibles dans un secteur résidentiel de Montréal est purement et simplement inacceptable», a déclaré hier par voie de communiqué le groupe Solidarité Saint-Henri. Lui faisant écho, la ministre des Affaires municipales Louise Harel a envoyé une lettre au maire Pierre Bourque, lui faisant part de ses «vives inquiétudes» en ce qui a trait au projet. «Personnellement, je suis préoccupée par les éventuels impacts que pourrait entraîner ce genre d'équipement [...], les citoyens de ce quartier risquent fort de voir leur qualité de vie se dégrader», a-t-elle écrit, demandant au maire de prendre compte de ces préoccupations dans son évaluation finale du projet.

L'adoption du projet s'accompagne

toutefois de sept conditions. La CDU recommande qu'un comité composé notamment de citoyens du quartier soit formé pour assurer le suivi des mesures de contrôle du bruit et des odeurs. Également, que le promoteur obtienne du Canadien National l'ouverture ou le droit de passage sur le site du CN, rue Pullman ou autre, et qu'advenant l'incapacité de réaliser cette condition, la Commission recommande que le projet soit rejeté par l'administration municipale.

Enfin, la réalisation du projet sera possible seulement si le gouvernement consent à adopter un décret modifiant les dispositions normatives relatives aux distances à respecter pour ce genre d'activité. «Si le décret ne passe pas, tout le projet tombe à l'eau», a précisé la présidente. Une seule condition parmi les huit initialement proposées a été rejetée. Le dossier sera maintenant étudié par le Comité exécutif de la Ville, puis par le Conseil municipal.

Une conduite inexplicable

PRESSE CANADIENNE

Trois-Rivières — C'est une femme visiblement perturbée qui a comparu, hier, au palais de justice de Trois-Rivières, pour répondre à des accusations de conduite dangereuse et de délit de fuite.

À son arrivée au palais de justice, Yolande Ouellette, âgée de 57 ans, s'est précipitée vers les journalistes pour justifier son comportement lors d'un événement survenu samedi dernier, à Trois-Rivières.

La dame suivait un véhicule qui s'est arrêté brusquement. Les deux véhicules se sont touchés. Frustrée de la situation, elle aurait ensuite foncé à quatre reprises sur l'autre véhicule. Ebahi, le conducteur de ce véhicule est sorti pour demander des explications. La dame aurait alors foncé

sur lui au point de le renverser. L'homme n'a cependant pas été blessé. Deux autres hommes qui tentaient de calmer la fougue de la quinquagénaire auraient failli se faire heurter par le véhicule de celle-ci. La dame a ensuite pris la fuite et tenté de se cacher dans une entrée d'auto mais elle a vite été repérée par la police. On lui a remis une sommation pour comparaître en cour.

Hier, la dame a clamé qu'elle était dans sa voie et que la route était faite pour être partagée. Devant les caméras de télévision, elle a entre autres parlé d'une «guerre de Nintendo» pour parler des événements survenus samedi.

Devant le juge Jean Bécu, de la cour du Québec, Yolande Ouellette a donc déposé un plaidoyer de non-culpabilité aux accusations de conduite dangereuse et de délit de fuite.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

ROLEX
GENÈVE

Submariner
en acier et or 18 carats

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876

Camps d'été

Camp Wabikon
Est. 1944 on Temagami Island
• Le camp international pour filles et garçons de 6-17 ans
• Les sessions de 10 jours, 3 et 6 semaines
• Service d'autobus de Montréal et d'Ottawa
• Plus de 200 activités, dépliant et une liste de références au Québec
• Programme Complet
• Excursion De Canot
• Apprentissage De L'anglais
• Programme De Formation
info@wabikon.com
www.wabikon.com
(416) 483-3172

CENTRE D'ÉQUITATION SANS SOUCI INC.
CAMP BILINGUE
• CAMP D'ÉTÉ d'équitation pour les 8-17 ans
• Fins de semaines d'équitation au printemps et à l'automne
• Leçons d'équitation pour les adultes commençant en avril
UN PARADIS POUR LES AMATEURS DE CHEVAUX
350 acres de paysage magnifique
30 km au sud de Montréal • 30 ans d'expérience
PORTES OUVERTES CHAQUE FIN DE SEMAINE
1183 route 209, Ste-Clotilde, Qué. J0L 1W0 (450) 826-3772
www.sans-souci.qc.ca

CAMPS de JOUR ARTISTIQUES
Enfants (à partir de 4 ans) et adolescents
L'École pour tous!
LOUISE LAPIERRE DANSE
Jazz, funky, chante-danse, video, mode et théâtre
Spectacle à chaque camp
Tout ce que vous auriez voulu faire à leur âge!
(514) 521-3456
montr@lapierre.com

Portes ouvertes
Dimanche le 7 mai, 9h à 16h

ACADÉMIE CULINAIRE

Camps de jour
Cours de cuisine enfants et ados
360, Champ-de-Mars, Montréal
Champ-de-Mars
www.academieculinaire.com
(514) 393-8111

STANSTEAD COLLEGE
SÉJOUR LINGUISTIQUE EN ANGLAIS
OU VOS ENFANTS APPRENDRONT-ILS L'ANGLAIS?
Stanstead College offre un stage d'anglais de trois semaines du 2 au 22 juillet dans les Cantons de l'Est, près de la frontière américaine.
SÉJOUR LINGUISTIQUE EN ANGLAIS, Stanstead College, Stanstead, Québec J0B 3E0
Téléphone: (819) 876-7891, poste 246 Télécopieur: (819) 876-5392
Courrier électronique: summer.school@stanstead.qc.ca
http://www.stanstead.qc.ca/scla/main.html

Pour réservation publicitaire, contacter Jacques Nadeau au 985-3322

LE DEVOIR

LE MONDE

Le processus de paix en Ulster

Londres redouble d'efforts

Mandelson se donne deux semaines pour trouver un accord

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belfast — Le gouvernement britannique a émis l'espoir hier, au deuxième anniversaire de l'accord de paix en Irlande du Nord, qu'un compromis soit trouvé d'ici deux semaines pour sortir d'une impasse d'autant plus inquiétante que monte en puissance l'opposition à l'accord de paix.

«J'espère que, dans les deux prochaines semaines, nous verrons deux choses: un accord sur la manière dont nous pouvons rétablir les institutions et faire en sorte qu'elles fonctionnent, mais également un accord sur la manière dont le désarmement [des paramilitaires] peut être réalisé», a dit le ministre en charge de la province, Peter Mandelson, en visite à Belfast.

Le ministre a ainsi implicitement confirmé ce que la presse locale suggère déjà depuis plusieurs jours: la tenue de discrètes tractations entre Londres, Dublin et les principaux partis d'Ulster en vue de définir un plan de sortie de crise après deux mois de paralysie. M. Mandelson a indiqué que des «discussions sérieuses» étaient en cours en vue d'y parvenir avant Pâques et le début de la saison des marches qui font chaque année monter d'un cran la tension dans la province.

Le porte-parole de Tony Blair à Londres a également confirmé que l'un des plus proches collaborateurs du premier ministre s'était récemment rendu à Dublin pour discuter avec l'exécutif irlandais de la stratégie à suivre.

La tâche ne s'annonce pas aisée. Le processus de paix est au point mort de

puis que Londres a suspendu le gouvernement bi-confessionnel et l'assemblée semi-autonome d'Ulster le 11 février, faute d'un début de désarmement de l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

Les protestants d'Ulster font désormais d'un geste concret de l'IRA préalable à leur retour au sein du gouvernement local aux côtés de l'aile politique de l'organisation paramilitaire, le Sinn Féin. Une condition que le parti républicain a de nouveau rejeté au cours du week-end lors de son congrès annuel. Le mouvement de Gerry Adams a même évoqué la menace d'un retour au conflit armé si l'impasse devait perdurer.

La donne est en outre compliquée par la récente montée en puissance des protestants unionistes les plus radicaux, qui a fragilisé le leader modéré David Trimble. Le numéro deux du parti de M. Trimble, John Taylor, a ainsi estimé que l'accord de paix était «mourant» et a invité Londres à prendre acte de ce que «les républicains n'ont aucune intention de rendre les armes» en abandonnant toute tentative de restaurer les institutions autonomes.

Les médias spéculent sur un plan anglo-irlandais en trois points: une déclaration de l'IRA mettant fin à sa lutte armée; le rétablissement des institutions politiques de la province; enfin des garanties des mouvements paramilitaires sur leur désarmement. M. Mandelson a semblé donner du crédit à ces informations au cours du week-end en infléchissant la position de son gouvernement sur la question centrale du désarmement.

Le chemin de la réconciliation dans la péninsule sera difficile

Rencontre au sommet des deux Corées

Pyongyang et Séoul se réuniront en juin, après des discussions préliminaires ce mois-ci

CAROLINE PUEL LIBÉRATION

L'un des derniers terrains de la guerre froide, la péninsule coréenne, pourrait voir sa situation prochainement évoluer. Les gouvernements de Pyongyang et Séoul, ont annoncé hier simultanément la prochaine tenue d'un sommet «historique» entre leurs deux présidents. Il s'agirait de la première rencontre à ce niveau depuis la fin de la guerre civile qui a entraîné une partition hermétique des deux Corées en 1953. Kim Dae-Jung, le président sud-coréen, un ancien président élu démocratiquement en décembre 1997, devrait ainsi se rendre à Pyongyang le 12 au 14 juin, pour rencontrer Kim Jong-Il, «l'héritier» de la dynastie stalinienne, fondée par son père, Kim Il-Sung, dans les années quarante. Un régime dictatorial et totalement «ermite», frappé depuis plus de cinq ans par une terrible famine qui a fait des millions de morts.

Selon l'agence d'information Nord Coréenne (KCNA), les deux Corées «sont parvenues à un accord destiné à accélérer la réconciliation et l'unité nationale, les échanges et la coopération, la paix et la réunification». L'agence d'information du sud (Yonhap Yonhap) a quand à elle précisé que l'accord avait été conclu le 8 avril entre le ministre de la Culture et de l'Information sud-coréen, Park Jie-Won et un responsable nord-coréen Song Ho-Kyong. Des discussions préliminaires auront lieu «dès que possible en avril».

La «diplomatie ensoleillée»

Cette perspective de dialogue au plus haut niveau est l'aboutissement de la politique d'ouverture vers le nord, la «diplomatie ensoleillée», lancée voilà deux ans par le nouveau président Sud-Coréen. Cette politique de «main tendue» vers le nord repose sur



Le leader de la Corée du Nord, Kim Jong Il, en septembre 1998 lors de la cérémonie marquant le 50^e anniversaire du pays.

trois principes définis par le président Kim Dae-Jung: ne tolérer aucune provocation militaire venant du nord, éviter en échange les menaces provenant du sud, encourager une réconciliation sans pour autant précipiter la réunification. «Après avoir observé la réunification des deux Allemagnes, nous sommes parvenus à la conclusion que la Corée du sud ne serait pas à même d'absorber le choc provoqué par un effondrement brutal de la Corée du nord», explique l'un des conseillers du président Kim Dae-Jung à Séoul.

Dans un premier temps, cette «diplomatie ensoleillée» s'est traduite par des échanges culturels et sportifs.

Trois grands groupes sud coréens (Hyundai, Daewoo et Lotte) ont développé depuis deux ans des activités industrielles et touristiques au nord qui rapportent déjà plus de devises à Pyongyang que l'ensemble de ses exportations. Récemment, le président Kim Dae-jung est allé plus loin, offrant une aide économique gouvernementale pour la modernisation des infrastructures du nord. Fin mars, il a également proposé que la Corée du Nord rejoigne le forum de l'Apec (Association de coopération économique pour les pays de l'Asie-Pacifique) et bénéficie des aides du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale.

Des signes annonciateurs

Côté nord Coréen, le «royaume ermite» montre qu'il souhaite sortir de son isolement diplomatique. En juin dernier, le numéro deux du régime, Kim Yong-Nam s'est rendu avec une importante délégation en Chine, qui pousse la Corée du Nord à limiter sur la voie des réformes. Plusieurs rencontres informelles ont eu lieu à Pékin et Shanghai entre des représentants des deux Corées. Quelques jours auparavant, Pyongyang avait reçu le premier émissaire officiel du gouvernement américain, l'ancien secrétaire à la défense William Perry, arrivé avec une importante aide alimentaire et la promesse de lever les sanctions en vigueur contre la Corée du Nord depuis la fin de la guerre en échange de l'arrêt du programme nucléaire nord-coréen.

Des pourparlers sont actuellement en cours pour mettre au point la première visite à Washington d'un haut responsable nord-coréen. Au début de l'année des relations diplomatiques ont été établies avec l'Italie. Des discussions sur la normalisation des relations sont en cours avec le Canada, la Grande Bretagne et le Japon.

Pour autant, le chemin de la réconciliation est difficile. En Corée du sud, l'opposition proteste, accusant le gouvernement d'utiliser sa politique nord-coréenne à des fins électorales. Il est vrai que l'annonce du sommet tombe à pic pour Kim Dae-Jung, alors que les élections législatives, prévues jeudi, s'annoncent très délicates pour sa formation, le Parti démocrate du millénaire (PDM). Kim Dae-Jung, qui a relancé la croissance de la Corée du sud après la crise asiatique, est très critiqué pour le creusement des disparités provoqué par ses réformes.

Quand aux débats qui animent le Nord, rien ne filtre des coulisses du pouvoir à Pyongyang.

La Paz décrète la loi martiale



Des manifestants brandissaient le drapeau bolivien lors d'une grève hier pour protester contre l'augmentation du coût de l'eau.

État de siège en Bolivie

LE DEVOIR AGENCE FRANCE-PRESSE

Poursuivant le mouvement amorcé en Bolivie il y a plus d'une semaine et qui a mené le gouvernement bolivien à décréter, samedi, la loi martiale, quelque 10 000 paysans ont manifesté hier sur la principale place de Cochabamba dans le centre du pays pour protester contre la privatisation du service des eaux.

La signature du contrat avec la firme Aguas del Tunari n'a cessé de susciter des manifestations violentes depuis décembre, les dernières s'étant soldées samedi par la mort d'un étudiant de 17 ans et plusieurs blessés. Au total, cinq personnes sont mortes et une quarantaine d'autres ont été blessées au cours du week-end lors de violents affrontements entre l'armée et des paysans qui manifestaient et barraient les routes dans la région de La Paz et des hautes Andes.

Le préfet du département de Cochabamba qui a remis sa démission a été remplacé par le chef de police.

Les paysans, venus notamment de Quillacollo, localité située à environ 13 kilomètres de Cochabamba, exigent que le gouvernement modifie une loi sur l'assainissement des eaux prévoyant la privatisation de ce service pour les indiens, a déclaré l'un des dirigeants de la Confédération syndicale unie des travailleurs agricoles de Bolivie (CSUTCB), Alberto Zapata.

Regroupements professionnels, syndicats et Église ont manifesté publiquement leur désaccord avec la signature, en septembre dernier, d'un contrat de concession d'administration du service des eaux de

Cochabamba (450 kilomètres au sud-est de La Paz).

Ce projet du gouvernement devait entraîner une hausse du coût de l'eau de 35 %, mais les tarifs ont connu une hausse de 80 à 200 %, suscitant le mécontentement de larges couches de la population qui craignent que La Paz procède à d'autres privatisations du genre. Pour leur part, les paysans, qui ont besoin de l'eau pour irriguer leurs terres, craignent que la privatisation de l'eau les touche aussi bientôt.

Le ministre bolivien de l'Information, Ronald MacLean, a dénoncé hier le «caractère politico-subversif financé par le trafic de drogue» des manifestations à Cochabamba. Il a estimé que la présence des paysans «n'est qu'un prétexte pour créer des troubles dans le pays», ajoutant que «vu le manque de sécurité», le gouvernement avait annulé l'envoi sur place d'une délégation chargée de négocier avec les manifestants.

De son côté, le consortium Aguas del Tunari, dont le projet de barrage a suscité de violentes manifestations, a décidé de se retirer du pays, a annoncé hier la Direction des eaux boliviennes.

Ce consortium anglo-hispano-bolivien est dirigé par le groupe britannique International Water Limited et comprend des capitaux apportés par l'entreprise espagnole Abengoa et deux hommes d'affaires boliviens, Julio Leon Prado et Samuel Doria Medina.

Le représentant d'Aguas del Tunari, Jeffrey Thorpe, a informé dimanche la Direction des eaux boliviennes de sa décision de déclarer nul le contrat de concession d'administration du service des eaux de Cochabamba.

Elian chez le psychologue

Washington veut agir rapidement

AGENCE FRANCE-PRESSE

Miami — L'administration Clinton était déterminée hier à transférer rapidement la garde d'Elian à son père, tout en veillant à éviter à l'enfant un nouveau traumatisme en le séparant brutalement des proches avec lesquels il vit depuis son naufrage il y a près de cinq mois.

Une première étape dans le processus de transfert devait commencer hier avec la rencontre dans l'après-midi de l'enfant avec deux psychiatres et un psychologue, chargés de déterminer son état mental en vue de la séparation d'avec sa famille qui l'a recueilli à Miami après la noyade de sa mère.

Dimanche, un porte-parole du servi-

ce de l'immigration (INS) avait confié que la rencontre avec les médecins aurait bien lieu hier.

De fait, la rencontre entre le père, Juan Miguel, aux États-Unis depuis jeudi, et son fils, paraît imminente. L'Attorney General (ministre de la Justice) Janet Reno a estimé que «chaque jour qui passe lui est préjudiciable».

«Nous devons résoudre cette affaire le plus vite possible», a-t-elle affirmé dimanche sur la chaîne de télévision ABC.

Il apparaît de plus en plus clairement que les autorités américaines sont décidées à retirer l'enfant à sa famille d'accueil, même si celle-ci refuse de s'y résoudre.

Selon le journal *Miami Herald*, le

ministère de la Justice doit émettre une lettre aujourd'hui exigeant que les proches remettent le jeune garçon à son père dans un lieu «neutre», loin de Little Havana, le quartier cubain de Miami.

Les autorités craignent que les esprits s'échauffent dans ce quartier où une grande partie de la population, pour la plupart des Cubains en exil, s'oppose à ce que l'enfant vive sous le régime communiste de Fidel Castro.

EN BREF

Zimbabwe : situation explosive

(AFP) — La situation s'est dégradée dans plusieurs centaines de fermes blanches occupées par les anciens combattants au point que le procureur général du Zimbabwe, Patrick Chimamasa, l'a qualifiée hier de «baril de poudre prêt à exploser». Plusieurs fermes occupées par des anciens combattants au Zimbabwe ont commencé à quitter les terres qu'ils exploitent en raison de l'augmentation de la tension et des violences. L'un des principaux responsables de l'association des anciens combattants de la guerre de libération, Agripah Gava, a annoncé que de nouvelles fermes blanches seraient occupées à partir d'aujourd'hui. Patrick Chimamasa a reconnu devant la Haute Cour que la situation avait empiré dans les fermes occupées en raison de la décision de cette juridiction d'intimer l'ordre le 24 mars à la police de procéder à l'évacuation des squatters.

La CDU a un chef

(AFP) — Angela Merkel a été plébiscitée hier à la tête de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), réunie en congrès à Essen, après avoir proclamé le retour de son parti dans l'arène politique et son attachement aux valeurs conservatrices. Après quatre mois d'une crise profonde provoquée par l'affaire des caisses noires de l'ère Kohl, les délégués du congrès ont manifesté leur volonté de tourner la page en portant massivement leurs voix (95,94 %) sur celle qui est ainsi devenue la première femme et le premier citoyen de l'ex-RDA à conduire le parti.

Éthiopie: nouvelle aide de l'UE

(AP) — La Commission européenne a annoncé hier l'envoi de 60 000 tonnes supplémentaires d'aide alimentaire en Éthiopie pour secourir ce pays frappé par la famine. Leur acheminement devrait être assuré par des organisations humanitaires européennes. L'Union européenne a déjà envoyé une première cargaison de 30 000 tonnes de céréales, qui est arrivée hier à Djibouti, pays voisin de l'Éthiopie, a précisé le porte-parole de l'UE, Michael Curtis. Le bloc des Quinze doit prochainement approuver l'envoi de 260 000 tonnes d'aide alimentaire d'urgence dans la région de la Corne de l'Afrique.

Difficile démocratie

(AFP) — Le Conseil de l'Europe a estimé hier que les élections présidentielles en Géorgie ont constitué un «exercice de démocratie difficile». «Les élections présidentielles qui se sont tenues en Géorgie le 9 avril ont été un exercice de démocratie fatigant et comme il fallait s'y attendre difficile», selon Matyas Eors (Hongrie), chef de la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en Géorgie. La délégation, qui s'est rendue dans plus de 60 bureaux de vote, a souligné la «composition déséquilibrée des commissions électorales et la forte présence policière» dans certains de ces bureaux, des faits jugés «particulièrement préoccupants». La délégation a qualifié également de «motif d'inquiétude» le «parti pris clair des médias en faveur du président Edouard Chevardnadze en exercice».

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

	Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MONTREAL	max 4	min -3	max 0	-5/6	0/12
QUÉBEC	max 2	min -5	max -1	-5/3	-3/4
OTTAWA	max 2	min -3	max 2	-5/7	1/12

Météo-Conseil 1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source

É D I T O R I A L

Le père et l'enfant

La dramatique histoire du petit Elian Gonzalez, devenu malgré lui l'enjeu d'une bataille politique adulte marquée par un haut degré d'émotivité, pourrait connaître cette semaine un début de dénouement avec la réunion du fils et du père. Pour éviter d'être la risée du monde entier, le gouvernement américain devra tout faire pour faciliter ces nécessaires retrouvailles, même si la communauté cubaine de Miami continue d'opposer une résistance aveugle au retour d'Elian au pays de Castro.



Paule des Rivières
♦ ♦ ♦

Elian Gonzalez a survécu au naufrage d'une embarcation de réfugiés cubains qui, en novembre dernier, ont fui Cuba. La mère du garçonnet a péri dans l'aventure et, après avoir passé trois jours en mer, son fils fut miraculeusement repêché par des garde-côtes américains puis recueilli par des parents vivant à Miami. Pour l'ensemble de la communauté cubaine de Miami, farouchement anti-castriste, le petit Elian est devenu un symbole dans la bataille des Cubains de Miami contre le régime communiste de Fidel Castro. Ces derniers voient l'enfant à travers le prisme déformant de l'obsession idéologique avec laquelle ils se lèvent tous les matins.

C'est ainsi que, sans doute pour lui donner le goût de l'Amérique, Elian a été couvert de cadeaux dès son arrivée en terre américaine avant les Fêtes, trimbalé à Disneyworld, vêtu de la tête aux pieds de vêtements dernier cri et, en janvier, inscrit à une école privée du quartier de Pequena Habana de Miami. Depuis des semaines, la maison de la famille Gonzalez à Miami est entourée d'ennemis du régime communiste qui, jusque tard dans la nuit, tentent d'apercevoir le petit Elian, l'enfant arraché aux griffes de la prison cubaine. Certains le comparent au petit Jésus avec un fervent difficile à comprendre pour qui n'habite pas Miami. Des affiches de l'enfant recouvrent les murs de la ville et, sur Internet, les abonnés discutent des possibilités d'avenir du garçon. En fait, selon le dernier sondage, une majorité d'Américains favorisent son retour à Cuba, y compris ceux de la Floride.

Il faut déplorer le temps qu'a mis le gouvernement américain à se réveiller et à se rendre compte que la place d'un enfant est d'abord auprès de sa mère et/ou de son père. Cette incompréhensible hésitation témoigne certes des difficiles relations entre Washington et La Havane. Mais tout autant il confirme le poids du lobby anti-castriste de Miami dont la Maison-Blanche aurait intérêt à se distancer. En effet, les pressions des anti-castristes ont joué un rôle déterminant dans le maintien, depuis 38 ans, d'un embargo qui n'a mené nulle part si ce n'est au durcissement du régime cubain et à l'appauvrissement de la population de l'île. Il serait temps de mettre fin à cet embargo, d'autant plus que le lobby anti-castriste est moins virulent chez les jeunes Cubains nés aux États-Unis, moins amers que leurs parents envers Castro.

Mais pour l'heure, Washington se concentre sur une seule crise, celle qui flotte au-dessus du jeune Elian Gonzalez. La Maison-Blanche tente avant tout d'éviter une explosion de violence à Miami lorsque, plus tard cette semaine, l'enfant sera rendu à son père qui préfère rester à Washington (conformément au désir de Fidel Castro). Mais la ministre de la Justice, Janet Reno, a déclaré à mots à peine couverts qu'elle prendrait les moyens pour assurer le départ du petit. Il semble acquis que le père et l'enfant resteront aux États-Unis jusqu'en mai, jusqu'à la fin des procédures d'appel lancées par les proches de la famille de Miami pour tenter de garder l'enfant.

Entre-temps, une armée d'avocats et de psychologues bourdonnent autour des deux clans, de manière à tirer profit de la situation. Chaque clan a son bataillon de thérapeutes censés évaluer l'enfant dans le but de lui épargner d'autres souffrances, d'autres déracinements brutaux. Quelle farce! Cette affaire a pris des proportions qui n'ont plus rien à voir avec le bien-être d'un enfant dont le droit de vivre sa vie d'enfant, entouré de sa famille, est complètement bafoué.

Il est certain que depuis La Havane, Castro suit de près chacun des mouvements des protagonistes de cette folle histoire, en même temps qu'il prépare l'inauguration du sommet du Sud, qui réunit à Cuba, à compter de demain, des représentants de plus de 100 pays. Et le père d'Elian aura beau chanter les vertus de son pays, toute cette attention n'en découle pas moins d'une expédition désespérée afin de fuir un régime totalitaire, ce que Castro n'ignore pas.

L'affaire Gonzalez aura forcé Cuba et Washington à se parler. Souhaitons, même si cela paraît beaucoup demander, que cet épisode conduise finalement à un dégel des relations figées dans le temps entre les deux pays.

pdesrivieres@ledevoir.com

Souveraineté au menu

Le premier ministre Lucien Bouchard est revenu de France en promettant de remettre la souveraineté et l'avenir du Québec au centre de l'actualité politique. Après des années de sacrifices et de gestion serrée des affaires publiques, dit-il, le gouvernement du Québec est maintenant en mesure de relancer le débat sur cette question fondamentale.

En écho à cette promesse, des voix s'élèveront sans aucun doute pour inciter M. Bouchard à renoncer. On lui dira que les Québécois ne veulent pas entendre parler de constitution. On lui brandira le dernier sondage selon lequel quatre Québécois sur cinq en ont assez de ce sujet.

Mais depuis quand les hommes politiques qui ont un projet de société à proposer à leurs concitoyens doivent-ils se censurer, se taire, s'imposer un moratoire pour plaire aux commentateurs qui pensent connaître l'âme d'un peuple et réclament qu'on passe à autre chose?

La politique est l'art de mettre des hommes et des femmes en mouvement vers l'atteinte d'un but commun. Et le mouvement, comme disait le philosophe, s'apprend en marchant.

Si la population est épuisée de quelque chose, c'est des chicanes stériles, des échanges rhétoriques entre Stéphane Dion et Joseph Facal, des spéculations juridiques, des avis de la Cour suprême et des projets de loi C-20 et 99. Mais parlez-leur du fond des choses, ils commenceront à ouvrir leurs oreilles.

D'ailleurs, selon les mêmes sondages, les électeurs ont le sentiment que les relations Québec-Canada sont dans une impasse. On ne peut pas sortir de l'impasse dans l'immobilisme et le silence. Surtout que l'on sait que pendant qu'ici on se tient coi, le reste du pays continue de faire évoluer le Canada à sa façon, suivant ses intérêts qui ne correspondent pas toujours aux nôtres.

Chacun sait que le congrès biennal du Parti québécois a lieu dans quatre semaines et que le chef du parti sera soumis au vote de confiance des militants. D'aucuns soupçonnent que ce regain d'enthousiasme de M. Bouchard pour la souveraineté est lié à son désir d'obtenir un appui fort lors de ce vote, que ce nouvel engouement est un feu de paille qui s'éteindrait sitôt le congrès terminé.

Si cette hypothèse était fondée, le premier ministre jouerait avec le feu et avec l'avenir du Québec. Si l'on veut convaincre les Québécois que la souveraineté est une grande idée il faut la traiter avec une certaine grandeur. Si les citoyens sont fatigués de quelque chose, c'est aussi de cette manière d'aborder le thème de l'avenir du Québec par la petite lognette des tractations et des tactiques.

Si M. Bouchard veut remettre la souveraineté au menu, qu'il le fasse mais qu'il le fasse pour vrai en adoptant une démarche inscrite dans un calendrier au cours duquel les options adverses pourront aussi se faire valoir. Cela ne signifie pas qu'il faille se précipiter dans un référendum. Le calendrier peut comporter des étapes y compris des élections. L'important est de jouer franc jeu.

mvenne@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFACON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE ET LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFPET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



LETTRES

Montréal se soucie-t-elle des Montréalais?

Poser la question c'est y répondre. En voyant les agissements de la Commission de développement urbain (CDU), il est légitime de se demander si le parti du maire Bourque se soucie davantage des contribuables à sa caisse de parti ou des contribuables de Montréal.

Le projet de centre de transbordement des déchets dans le quartier Saint-Henri amène les Montréalais à douter du bon fonctionnement de la CDU et de son impartialité. Pour y avoir assisté quelques fois, la totalité des projets soutenus par le maire Bourque sont étrangement approuvés par la CDU et ce, même avec une quantité incommensurable de protestations.

Les conseillers (presque tous d'Équipe Bourque), sont assis devant vous à écouter les doléances du public comme si c'était un mal nécessaire avant de procéder à son travail: approuver (parfois avec quelques réserves mineures). Et fait étrange, on accorde des contrats à des compagnies qui ont généralement contribué à la caisse du parti du maire Bourque, même si cette dite compagnie n'était pas le plus bas soumissionnaire.

La colère des citoyens de Saint-Henri est attribuable à ce manque de confiance face à la CDU, celle-ci est victime de sa réputation. La présidente de la CDU, Hasmig Belleli se permet même de ridiculiser le conseiller municipal de Saint-Paul en disant qu'être dans l'opposition lui permettait de dire n'importe quoi. Madame Belleli déplore aussi la réaction des citoyens et les accuse de brimer la démocratie! Qu'est-ce qu'on peut entendre! Pour moi, brimer la démocratie c'est de faire taire un représentant de citoyens venu les appuyer, c'est voir un commissaire de la CDU se lever et quitter la salle du conseil pendant une intervention d'un citoyen.

Et que dire de revoir ce même commissaire revenir dans la salle lors du vote afin d'appuyer le projet alors qu'il n'a pas assisté à la moitié des discussions. C'est aussi voir le projet en question déjà à l'ordre du jour du prochain conseil municipal comme si tout était décidé d'avance. Mais surtout, brimer la démocratie municipale c'est de refuser de tenir un référendum (comme les autres municipalités font) lorsqu'un changement majeur est requis.

Les citoyens de Saint-Henri ne veulent pas d'un centre de transbordement de déchets devant des maisons de retraite, des maisons de jeunes et des écoles. Ce centre fonctionnerait de 6h le matin à 1h le soir, pauvres résidents qui auront à endurer une circulation de camions assez considérable sans oublier le bruit. Il y a de quoi s'inquiéter.

Ce que Pierre Bourque veut, Dieu le veut. Changeons un peu cette maxime pour ce que les Montréalais veulent, Pierre Bouque le veut.
Hugo Morissette
Montréal, avril 2000

De la pertinence du Bloc québécois

Bientôt des élections auront lieu. Comme bien des Québécois qui ont déjà voté pour le Bloc je serai dans l'embaras quand à mon choix d'allégeance. Quoi que je reconnaisse l'excellent travail du Bloc pour défendre nos intérêts dans un parlement autre et peu sensible à notre culture. Des questions se posent. La souveraineté n'étant pas à l'ordre du jour, les souverainistes fatigués doivent-ils encore appuyer une formation condamnée à l'opposition?

Est-il pertinent pour le Bloc d'être idéologiquement à la remorque du Parti québécois, sans programme politique propre? Ne devrait-il pas jouer le jeu fédéral quitte à améliorer la Confédération? Enfin, est-ce qu'il serait sacrilège pour le Bloc de lancer l'idée qu'il pourrait après élection former une coalition avec un autre parti dans l'esprit d'une plate-forme politique commune?

Alors que l'opposition anglophone s'entredéchire au profit des libéraux fédéraux. Ne pourrions-nous pas lancer des pistes de solution en di-

rection des autres formations.

Exemple: souscrire comme l'Alliance canadienne à un sénat élu mais se garder un veto régional. Québec formant une région au même titre que l'Ontario, l'Ouest et les Maritimes. Ou bien même exiger pour les provinces, les pouvoirs identitaires que sont la culture et l'immigration.

Ne rien faire serait la pire politique. Ne sous-estimons pas notre propre poids électoral. Pour nous affranchir de la tutelle outaouaise il nous faut trouver ce compromis. Un vent souffle des plaines de l'ouest. Il agace, il est de droite mais dans ce cas-ci il ne vise qu'à réduire le même adversaire qui dicte d'Ottawa. Partout en Europe des coalitions se forment, de partis souvent bien étranger dans l'échantillonnage politique. Ils fonctionnent. Je ne crois pas que les gens du Bloc manqueraient à leurs principes de seulement y songer!

Gérard Vincent
Laval, 3 avril 2000

Forêts: pour une politique de rendement accru

J'ai été très heureux de lire dans vos pages que le ministre Brassard est en faveur du rendement accru pour nos forêts québécoises. Ce principe a été mis en application avec grand succès en Finlande et en Suède au cours des cent dernières années, ce qui a permis à ces pays de produire trois fois plus de bois par unité de surface que ce que le Québec produit actuellement. Les techniques sylvicoles pour obtenir des rendements accrus sont donc connues depuis fort longtemps. Il est aussi possible d'augmenter le rendement par unité de surface par plus de dix fois en utilisant des espèces exotiques telles les peupliers et mélèzes hybrides, ce que nous appelons communément la ligniculture. Le rendement accru est donc quelque chose de possible et même souhaitable pour le Québec, mais il se doit d'être lié à des objectifs très clairs de conservation d'une importante partie des forêts productives du Québec et à la mise en place d'une stratégie d'aménagement écosystémique (i.e. qui s'inspire des perturbations naturelles, qui se fait au niveau du territoire, qui laisse sur pied, suite à la coupe, une importante quantité d'arbres, et qui permet des rotations plus longues pour le maintien d'une proportion importante de vieilles forêts, etc.).

Selon un petit calcul récent que j'ai effectué, il est en effet possible d'augmenter la production totale de bois que nous pouvons récolter chaque année d'environ 37 millions de m³ actuellement à plus de 60 millions de m³, en favorisant un rendement accru sur environ 15 % du territoire forestier productif, tout en préservant 25 % de ce territoire (comparativement à environ 2 % actuellement!) et en installant un système d'aménagement écosystémique sur environ 60 % de sa surface. Ce principe, que l'on qualifie de TRIADE, permettrait en quelque sorte de ne pas sacrifier tout le chou pour la chèvre?

Christian Messier
Montréal, avril 2000

Comment définitivement éviter «définitivement»

J'aime m'engager dans la bataille contre les stéréotypes qui prennent d'assaut notre langue parlée au Québec. L'un d'entre eux, qu'on entend dans tous les milieux, est l'adverbe définitivement. Tout le monde, ou presque, aujourd'hui répond définitivement pour donner son assentiment. Ce vocable est un faux ami — un anglicisme. On l'emploie dans le sens de: certainement, assurément, indéniablement, nettement, sans aucun doute, certes ou catégoriquement.

Pour aider ceux et celles qui voudraient se libérer de cet adverbe, suit une liste de question ou d'affirmations auxquelles on répond souvent par définitivement. J'ai aussi inclus entre parenthèses une phrase d'assentiment de substitution.

Votre chien Fido est mort en mars 2000? (Sans aucun doute!) Pardon, c'est bien le square Victoria? (Oui.) Allô, ici Paul Martin, pourrais-je parler

à Jean Chrétien? (C'est lui ici même) Allô, monsieur Paul Chrétien? (Qui le désire?). Si je comprends bien, je vous dois encore 10 000 \$? (10 000, oui.) Je vous ai bien compris docteur, vous avez bien dit, le sida? (Hélas oui, je suis désolé.) Police! Vous êtes bien monsieur Chrétien? (Aline, ma valise!) Mais tu ne portes pas de culotte! (Enfin, tu t'en aperçois!) Si je te comprend bien, tu as signé un chèque en bois d'un million et tu as donné mon nom en garantie? (J'admire ta perspicacité.) L'avion a déjà décollé? (Vous voyez ce tout petit point, là-bas dans le ciel?) Comment? Vous me traitez d'imbécile? (Tu l'as dit, bouffin!)

Vous me conseillez donc de ne plus utiliser le mot définitivement?

Définitivement.

N.B. Ce texte est inspiré de *Comment ne pas répondre «absolument»* de Umberto Eco in *Comment voyager avec un saumon*.

Pierre-Paul Roy
Laval, 4 avril 2000

Haro sur le «globish» et la crétinerie «globalisée»

L'empire ottoman — qui s'en souvient? — avec sa capitale Istanbul, l'ancienne Constantinople, avait inventé une langue administrative, l'«ottoman», mélange de turc, grec et perse, pour gérer son domaine, plus grand que ne l'avait été l'empire romain. Le nom de l'ancienne capitale, Istanbul, fut justement tiré du grec «ista bolis», (voilà la ville). A notre époque de «globalisation», nous avons aussi une langue qu'en Europe on commence à appeler le «globish»: une espèce de «pidgin English» qui nous vient, bien sûr, du pays, les États-Unis, qui a réussi à prendre le nom d'un continent, l'Amérique (America, ceci, cela, etc.).

Ce jargon «riche» d'environ 400, 500 mots — le vocabulaire d'un enfant de 5, 6 ans —, est suffisant pour fonctionner sur l'Internet et dans la «nouvelle économie globale». De plus, malgré sa pauvreté sémantique, il réussit à contenir les autres langues. Quand quelqu'un se saoulait, au Québec on disait qu'il «partait sur la balloune» ou qu'il était «gaze»: les deux expressions signifiaient bien l'état d'euphorie, le «gonflement» psychologique produit par l'alcool. Dans la «nouvelle économie», le même phénomène existe: la valeur en bourse des titres technologiques est proportionnelle à la nullité de leurs profits réels. De même pour le jargon de la soi-disant «nouvelle économie» et ses avatars, les mots s'enflent en proportion directe de leur vacuité sémantique.

Quelques exemples. En France, on ne dit plus société ou firme transnationale, multinationale ou mondiale: que non, il s'agit d'une *World Company* [sic]; les maîtrises en gestion sont devenues des «mastères en management»; le «courriel» québécois est trop français, il faut le «E-mail», etc. Quant à l'enflure du vocabulaire, mentionnons des «technologies» pour n'importe laquelle petite innovation technique apportée aux chasses d'eau, ou au tout nouveau procédé d'emballage du papier hygiénique ou des ouvre-boîtes. Un vendeur par téléphone devient un «agent de centre d'appels», jeune personne «agressive» (dynamique ou énergique, sans doute) qui justement vous «agresse» pour vous vendre sa «salaire» à l'heure du souper, même si vous n'êtes pas inscrit au bottin. Et, le plus drôle, c'est qu'il s'agit le plus souvent de trucs, de télécommunications! Dans le monde enchanté de la «bulle télé-informatique» les problèmes deviennent des problèmes (mot singulier qui signifie «ensemble des questions se rapportant à un domaine»: transport, santé, etc.). Les commis-vendeurs deviennent des «associés» au salaire minimum, alors que les vrais associés, eux, gagnent dans les 5, 6 chiffres; etc.

Les mots ne sont pas neutres: ils s'enchaînent en un discours aliénant dont le «globish» est la langue officielle — rien à voir avec la langue de Shakespeare — et notre langue «globalisée» un avatar.

«Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement...»

Claude Morisset
Hull, 20 mars 2000

IDÉES

Aéroports de Montréal

Vivement Dorval!

Les médias font état depuis quelques jours de rapports interprétés de façon discordante quant à la direction d'Aéroports de Montréal et à sa décision d'investir 498 millions de dollars pour la rénovation complète de l'aéroport de Dorval.

Le groupe de soutien au développement des aéroports de Montréal, qui comprend la grande majorité des organisations d'affaires importantes de la région métropolitaine ainsi que des représentants du secteur municipal et des employés de l'aviation civile, tient dans ce contexte, à réitérer son appui à Aéroports de Montréal quant aux orientations qu'elle a prises pour favoriser l'essor du transport aérien dans la région métropolitaine.

Le GSDAM approuve, ainsi qu'il l'a fait précédemment, la décision d'ADM de permettre aux sociétés aériennes de choisir leur aéroport (Dorval ou Mirabel) pour l'exploitation de tous les vols commerciaux de lignes régulières. De fait, elles ont choisi Dorval.

Le GSDAM approuve également le plan d'investissement qui en résulte et qui fait en sorte que des investissements de 498 millions de dollars sont requis afin de faire de Dorval une véritable plaque-tournante du transport aérien dans le Grand Montréal et la porte d'entrée au Québec.

Le GSDAM appuie donc les décisions prises par le conseil d'administration d'ADM, au sein duquel tous les secteurs de la région métropolitaine sont représentés, et de ses mandataires. Estimant que les travaux réalisés jusqu'à maintenant sont d'une qualité exceptionnelle, et constituant une réussite digne de mention, il souhaite que les investissements additionnels prévus à Dorval soient rapidement concrétisés. Par ailleurs, les membres du Groupe estiment que les mécanismes de contrôle que Transports Canada a mis en place lors du bail intervenu avec ADM, sont adéquats.

Au cours des années précédant la libéralisation des vols, pas moins de cinq transporteurs aériens majeurs, parmi lesquels Lufthansa, Sabena, Alitalia et Iberia avaient cessé leurs activités à Montréal parce que la situation ne permettait pas une exploitation efficace et rentable correspondant aux critères d'efficacité de l'IATA (AITA). La décision d'autoriser les compagnies aériennes à exploiter leurs lignes commerciales à l'aéroport de leur choix a contribué à ramener certaines d'entre elles et à en attirer de nouvelles dans la Métropole.

Mais surtout, cette libéralisation, assortie de premières rénovations à Dorval, a permis une intégration plus poussée entre les activités intérieures, transfrontalières et internationales des compagnies aériennes, et entraîné un facteur de remplissage plus élevé à bord des vols internationaux et une augmentation du taux de passagers en correspondance.

Dans la foulée de cette libéralisation, des investissements ont également été faits à Mirabel, et les activités à cet aéroport ont connu une croissance supérieure à celle anticipée par ADM, grâce à un nombre accru de vols notifiés. Mirabel a connu un taux de croissance de près de 9 % pour le trafic passager en 1999 et cette augmentation est encore plus élevée pour les trois premiers mois de l'année 2000.

Nous sommes toujours convaincus que Mirabel comme aéroport vacances, continuera d'être populaire. En outre, l'ensemble du milieu métropolitain, notamment Montréal International, continue de favoriser et de promouvoir activement le développement à Mirabel de centres de logistique et de distribution. Ces deux pôles de développement constituent les voies les plus prometteuses pour le développement de Mirabel, ainsi que le confirmait la Commission Mirabel mis sur pied par le gouvernement du Québec en 1998.

Globalement, en 1999, l'aéroport de Dorval a connu une croissance de ses activités de 5,1 %, soit la plus forte croissance de tous les aéroports canadiens de taille majeure. Et cette année, avec l'addition de nombreux vols transfrontaliers et domestiques directs à partir de Dorval, ADM pré-



En 1999, l'aéroport de Dorval a connu une croissance de ses activités de 5,1 %, soit la plus forte croissance de tous les aéroports canadiens de taille majeure.

voit une croissance tout aussi importante.

En outre, Air Canada, actuellement responsable de près de 63 % du volume d'activité aux aéroports de Montréal a clairement indiqué récemment qu'elle avait l'intention d'accroître encore substantiellement ses activités à Montréal et de faire de Dorval l'une de ses principales plaques-tournantes, tant nationales qu'internationales. Air Canada annonçait en février 2000 une augmentation de sa capacité globale de 17 % à Montréal avec sept nouvelles lignes et près de 1000 vols par mois.

Devant les prévisions d'Air Canada, et conscients que le transporteur contribuera fortement à financer les investissements d'ADM à titre de principal locataire, les membres du GSDAM croient que la décision d'ADM de devancer certains investissements à la demande d'Air Canada constitue une décision d'affaires pleinement justifiée.

De plus, le Groupe estime que l'investissement de 498 millions est non seulement raisonnable, compte-tenu des perspectives de croissance et de l'importance des travaux prévus mais également essentiel pour que Montréal puisse faire face à des concurrents actuellement en expansion dont Toronto avec des travaux de 4,3 milliards de dollars engagés à l'aéroport Pearson et Vancouver avec un plan d'investissement de 1,4 milliard de dollars pour son aéroport.

Le GSDAM tient à spécifier qu'il considère cette somme de 498 millions de dollars d'investissements d'ici 2004 comme la véritable somme actuellement en jeu. La somme de 1,3 milliard d'ici 2020, parfois mentionnée à tort comme un investissement prévu à Dorval comprend de fait des frais de maintenance annuels de plus de 30 millions de dollars, en moyenne, pour les deux aéroports, ainsi que des investissements supplémentaires de 200 millions à Mirabel, vers 2008.

Le Groupe de soutien au développement des aéroports de Montréal tient à rappeler qu'une activité aéroportuaire dynamique est indispensable à la vitalité d'une agglomération urbaine gagnante.

Pour l'activité touristique, et en particulier pour le tourisme d'affaires et les congrès, où Montréal est l'un des leaders nord-américains incontestés, la présence du plus

grand nombre possible de vols directs et de bonnes correspondances aériennes vers toutes les grandes villes d'Amérique du Nord et d'Europe est un atout incontournable.

Par ailleurs, pour l'économie du savoir, qui est à l'origine de la baisse spectaculaire du chômage dans la région montréalaise et d'une grande partie de l'essor actuel et futur de Montréal et du Québec, de multiples liaisons aériennes vers un grand nombre de destinations en Amérique et ailleurs dans le monde, sont essentielles pour faciliter les déplacements de professionnels de haut niveau œuvrant au sein de grands réseaux internationaux.

Le GSDAM estime que cette solution irréaliste ne peut être envisagée pour les raisons suivantes:

■ le seul coût des infrastructures de transport, train rapide et autoroutes du centre-ville vers Mirabel dépasserait l'investissement actuel prévu à Dorval;

■ l'aérogare de Mirabel afin d'absorber tout le trafic aérien de la région métropolitaine, devrait également faire l'objet d'investissements supérieurs à 500 millions, soit de nouveaux quais, de nouvelles jetées et même une nouvelle piste, alors que Dorval compte déjà trois pistes;

■ il en coûterait de plus des milliards de dollars pour relocaliser entièrement les multiples activités connexes aux activités aéroportuaires qui sont implantées dans l'ouest de l'île de Montréal depuis 30 à 40 ans, et notamment, la base d'entretien d'Air Canada, qui emploie au-delà de 3000 personnes, et certaines activités de Bombardier, et rien ne dit que ces activités, à la faveur d'un déménagement, seraient relocalisées entièrement au Québec même si on le voulait, or il existe déjà une synergie à Montréal. De fait, une étude réalisée en 1999 révèle que pour 40 % des entreprises situées dans les trois municipalités riveraines (Dorval, Pointe-Claire et Ville Saint-Laurent), la proximité de l'aéroport de Dorval joue un rôle déterminant dans leurs activités économiques actuelles et futures.

■ ce vaste remue-ménage plongerait l'activité aérienne de la région montréalaise dans une incertitude néfaste et entraînerait des délais importants, à un moment où le temps est une donnée essentielle de la croissance des activités aériennes et aéroportuaires dans un contexte de concurrence entre les aéroports canadiens et américains;

■ et finalement, rien ne dit que les transporteurs aériens accepteraient de relocaliser leurs activités à Mirabel.

SIGNATAIRES

LES PORTE-PAROLE DU GSDAM:

Jacques Girard, président-directeur général de Montréal International, Charles Lapointe, président-directeur général de Tourisme Montréal, Jean Lapointe, président du Regroupement d'employés de l'aviation civile, Pierre-Yves Melançon, président du comité des transports au Conseil régional de développement de l'île de Montréal et Pierre Laferrère, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

GROUPE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES AÉROPORTS DE MONTRÉAL

Alliance des manufacturiers et exportateurs du Québec
Association de la recherche industrielle du Québec
Chambre de commerce de l'Est de Montréal
Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Chambre de commerce de l'Ouest de l'île
Chambre de commerce Rive-Sud
Chambre de commerce de Saint-Laurent
Chambre de commerce et d'industrie de LaVal
Conférence des maires de banlieue
Conseil régional de développement de l'île de Montréal
Conseil de développement d'affaires du West Island
Montréal International
Regroupement d'employés de l'aviation civile
Tourisme Montréal
Ville de Montréal

Dérive des universités

Le regard tourné vers le ciel

BENOÎT GODIN
Professeur, INRS

Il est toujours amusant de lire les prises de positions publiques d'universitaires. On y constate que la réflexivité, cette denrée rare qui fait d'une tête une tête bien formée, est souvent absente, même dans les milieux très scolarisés. Les propos tenus récemment par un groupe d'intellectuels sur le rôle de la performance de l'université en sont un exemple récent et éloquent (*Le Devoir*, 3 avril 2000). On l'aura compris, les auteurs s'en prennent à la récente politique sur les universités du ministre Legault.

L'argumentation des auteurs est en gros la suivante: l'université est une institution à part dans nos sociétés, elle ne peut et ne doit pas être mesurée à l'aune des critères par lesquels on évalue toute autre institution. Bref, l'université ne peut bien jouer son rôle que si l'un de ses éléments, les professeurs, sont libres de contraintes.

Un discours très évident se profile derrière les propos des défenseurs de cette idée de l'université. Mon intention est de dégager la construction rhétorique particulière à laquelle s'abreuve les auteurs, rhétorique dont les auteurs eux-mêmes sont bien peu conscients. Comme nous le rappelle Pierre Bourdieu, «la disposition libre et pure que favorise la skole implique l'ignorance (active ou passive) non seulement de ce qui se passe dans le monde de la pratique, et plus précisément dans l'ordre de la polis et de la politique, mais aussi de ce que c'est que d'exister, tout simplement, dans ce monde. Elle implique aussi et surtout l'ignorance, plus ou moins triomphante, de cette ignorance et des conditions économiques et sociales qui la rendent possible» (*Méditations pascaliennes*, p. 26).

L'oubli de sa condition historique

Pour défendre l'idée que l'université ne doit pas être définie par rapport au marché du travail, les auteurs convoquent l'histoire de cette «vénéérable» institution, mais ils limitent cette histoire à la mention de son origine au 12^e siècle. C'est rendre compte bien simplement d'une réalité beaucoup plus complexe. D'abord, l'université, et les principes derrière celle-ci, sont aujourd'hui loin d'être comparables à ce qu'ils étaient au Moyen-âge. L'université a d'ailleurs connu une réforme importante au 19^e siècle. La formation n'était plus sa seule vocation, elle ménageait do-

rénavant une place appelée à prendre de plus en plus d'importance à une autre activité: la recherche.

L'université du 12^e siècle n'aurait été soumise, toujours selon les auteurs, qu'aux seuls impératifs prescrits par le savoir lui-même. Ce qui aurait été la condition même de son existence et de sa survie. Contrairement aux auteurs, il faut rappeler que l'université de cette époque ne s'est pas érigée *ex nihilo*. L'université, faut-il le rappeler, apparaît dans une conjoncture particulière, dont un élément important est certes le développement des villes. Et le savoir transmis était en lien avec certains besoins sociaux, bien plus que ne le laissent croire les auteurs.

L'université affranchie de toute contrainte est plutôt une idée propre au 19^e siècle avec la création de l'Université de Berlin et du programme de PhD, pas au Moyen-âge. C'est le ministre de l'Instruction publique de la Prusse, W. von Humboldt, qui est également un savant, qui l'impose envers et contre les professeurs des universités. Ces derniers, en effet, restaient attachés à une conception de l'université qui en faisait une institution vouée à la reproduction des connaissances et des membres des professions libérales.

L'intérêt au désintéressement

Il est légitime que l'État remette en question une institution qui continue à reproduire des gens semblables à ses enseignants (des chercheurs), alors que le marché n'a plus rien à offrir (les postes de professeurs sont inexistantes, les postes de chercheurs pas beaucoup plus disponibles). Si la fonction de l'université est plutôt de former des gens éveillés qui essaient dans la société, ce que je crois comprendre être sa fonction pour les auteurs, alors il faut montrer comment elle y parvient. Et la mesure de la performance des universités en est un moyen, mais un moyen parmi d'autres il va sans dire.

Les auteurs disent accepter l'idée de la mesure de la performance des universités, mais seulement si elle ne touche pas aux affaires académiques, au travail professionnel et à la matière enseignée. Ils réservent la mesure à tout ce qui ne concerne pas directement les universitaires, soit les tâches et les fonctions administratives.

Encore une fois, nous avons ici affaires à une rhétorique bien connue en sociologie, connue sous le nom de «boundary-work». Un groupe professionnel tente de préserver son autonomie en érigeant des règles d'accès et de conduite qui préserve et qui assure le monopole de l'exercice de la profession. C'est ce que font les auteurs lorsqu'ils prétendent distinguer l'université par le désintéret qui caractérise ses individus. Suivant Pierre Bourdieu, je dirais plutôt que les universitaires ont un intérêt évident au désintéressement: le discours sur l'universel sert de garde-fous. L'universitaire est frappé d'amnésie quand il s'agit de se rappeler que, comme tout acteur social, il est motivé par des intérêts qui lui sont propres.

Les universitaires doivent tôt ou tard accepter de jouer le jeu de la mesure et de la pertinence

De la part d'universitaires, il est un peu surprenant de les voir s'arrêter au sens premier du mot performance, soit un «résultat chiffré obtenu par un cheval de course», comme si le mot n'avait pas évolué. Il faut savoir que, de tout temps, les universitaires se sont opposés à la mesure de leurs activités. Ils préfèrent s'en remettre au jugement par les pairs, jugement qu'ils critiquent abondamment par ailleurs, celui-ci étant au mieux une opinion, éclairée certes, mais une opinion tout de même. Les aléas de nos succès dans l'obtention de subventions jugées par les pairs en sont une démonstration claire.

Contrairement aux auteurs toutefois, je crois que les universitaires doivent tôt ou tard accepter de jouer le jeu de la mesure (et de la pertinence). Évidemment, il faut dépasser la mesure de la pertinence économique uniquement et ça, il faut le dire haut et fort. Ce n'est que dans la mesure où ils s'approprient la mesure que les universitaires se rendront crédibles, pas en la décriant. Montrer par exemple que la moitié des cours d'un département de philosophie sont offerts à d'autres départements, n'est-ce pas une mesure de l'intérêt, de l'ouverture et de la pertinence de la philosophie? Une mesure, on le voit, n'est pas toujours offensive.

Certes, il ne s'agit pas de tout mesurer et de tout compter. Mais il s'agit encore moins de ne pas mesurer et de ne pas compter du tout. C'est la mesure sans jugement qui est dangereuse, pas la mesure en elle-même — à moins de craindre de ne pas être à la hauteur des espoirs que l'on a placés en nous.



Chantal Hébert

Lettre ouverte à Jean Charest

On prétend ces jours-ci que votre leadership est la cible d'un embryon de fronde qui aurait ses racines dans les milieux de la grosse finance, ce que vous niez avec la dernière énergie.

Une fois n'étant pas coutume, laissez-moi vous donner raison.

Pour avoir participé en 1998 et en 1999 à la rencontre de la section Québec du Conseil national des chefs d'entreprises, je peux témoigner que l'événement sert davantage d'excuse pour déguster les plats bien arrosés du club Mont-Royal que de prétexte à manger du prochain. De plus, les barons d'affaires canadiens n'ont pas l'habitude de préparer leurs règlements de compte en compagnie de journalistes bavards.

De surcroît, à l'instar de l'opinion canadienne, les financiers de Bay Street ne s'inquiètent guère du débat québécois ces temps-ci. La présence au pouvoir d'un PQ qui a le mérite, tout en étant incapable de référer, de ne pas être en mesure d'exiger quoi que ce soit du reste du Canada, arrange bien du monde. Dans certains milieux, on en est même à se demander si le remplacement de Jean Charest par Paul Martin serait une si bonne affaire. Si, comme le suggèrent les sondages, les nationalistes québécois se laissent aller à voter pour ce dernier, ne faudrait-il pas en retour envisager de leur consentir quelques concessions?

Et puis, l'absence d'un Québec influent à la table sociale canadienne ne contribue-t-elle pas puissamment à faire pencher la balance plus à droite?

Quant aux membres de Québec inc., pour la plupart, ils s'accommodent facilement de Lucien Bouchard, surtout que le premier ministre a tendance à être plus à l'aise dans les déjeuners d'affaires que dans les assemblées de cuisine péquistes.

Tout cela pour dire que si la question de votre performance est sur tant de lèvres, c'est davantage parce qu'elle mystifie que parce qu'elle désole. A distance, on comprend mal comment il se peut que la souveraineté régresse et que vous ne progressiez pas. Et de près, votre parcours en plonge plusieurs dans des abîmes de perplexité.

Par exemple, vous entendez récemment rugir avec un vocabulaire dont Jean Charest a longtemps eu l'exclusivité qu'on ne sait toujours pas si Mario Dumont est un «séparatiste», j'ai commencé à retenir la thèse d'une horrible méprise.

N'étant pas familier des libéraux, peut-être avez-vous conclu qu'il fallait pour arriver à en devenir un vrai vous mouler sur le modèle outaouais? Mais alors, personne ne vous a-t-il expliqué que, contrairement à M. Charest, vous ne gagnerez jamais d'élections sans l'appui de gens qui auront au moins une fois dans leur vie voté soit pour le Bloc, soit pour le Oui, soit pour le PQ? Si le jour béni pour vous arrive où ces électeurs vous font la grâce de vous appuyer, soyez assuré que ce ne sera jamais par repentir d'avoir été «séparatiste» le temps de quelques visites dans l'isoloir.

Et puis, les Québécois exigent beaucoup de leur chef de l'opposition, mais la vaste majorité d'entre eux ne s'attendent quand même pas à ce que le chef du PLQ veuille du bien à Jean Charest. Où avez-vous bien pu pêcher le souci du bien-être de votre encombrant équivalent fédéral qui vous a poussé le mois dernier à avoir l'égéance de le rassurer sur l'état de son leadership parmi les rangs de votre parti?

Comme chacun sait, vous avez fait vos classes en politique aux Communes.

Mais on ne soupçonnait guère que vous y ayez développé une telle admiration pour le Rat Pack libéral, ce quartier de députés à qui la guérilla tenait lieu de stratégie d'opposition pendant le premier mandat de Brian Mulroney.

Comment expliquer autrement que vous ayez donné à votre propre parti le même genre d'allure à l'Assemblée nationale?

Ai-je besoin de vous rappeler que les chefs de l'opposition les plus agressifs deviennent rarement premier ministre. À terme, le public finit par se lasser de chercher l'homme d'État dans les aboiements qui tiennent lieu de discours à ce type de politicien. Tant qu'à chercher des modèles à Ottawa, peut-être le style de Lucien Bouchard du temps où il dirigeait l'opposition officielle fédérale vous serait-il plus utile? Il est vrai qu'à l'époque vous ne fréquentiez guère les Communes.

Parlant d'Ottawa, je m'en voudrais de clore cette missive sans vous donner quelques nouvelles de votre ancien parti, surtout que la maxime qui veut que quand on se compare, on se console, s'applique bien à la situation. Sachez ainsi que si on demande partout ce qui vous arrive, votre successeur Joe Clark n'a pas la même chance puisqu'on a plutôt tendance à penser qu'il fait partie d'une espèce en voie de disparition prochaine. Si un jour vous décidez de reprendre du service au niveau fédéral, commencez tout de suite à vous intéresser à l'Alliance canadienne.

A moins qu'à force de prendre l'air d'un libéral fédéral, vous ne finissiez par en avoir également la chanson.

En continuant d'espérer mieux...

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement); Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales); Benoît Mungler (responsable du site Web); Brian Myles (justice et faits divers); Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précorout (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable); Stéphane Baillargeon (théâtre); Paul Cauchon (médias); Caroline Montpetit (livres); Odile Tremblay (cinéma); Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information); Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaire à Ottawa); Mario Cloutier et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec); Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice); Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Anouk Hurburt, Manon Bouchard, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires); Leopold Ste Marie (directeur adjoint) Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production); Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TRIVAGE Martine Aubin (directrice); Johanne Brien (responsable à la clientèle); Hélène Gervais, Evelyné Labonté (responsable à la promotion des abonnements); Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables); Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur); Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative); Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

PRISONS

SUITE DE LA PAGE 1

reproche à Véronique Vasseur d'aligner des événements qui s'étalent sur plusieurs années. Lors de la visite de presse, il n'était pas sûr que la prison puisse continuer à travailler avec elle.

«On me reproche de ne pas avoir parlé avant, répond l'auteur. Si je l'avais fait, il y a longtemps qu'on m'aurait viré. Pourtant, ces révélations n'en sont pas. Tous ceux qui travaillent en prison savent qu'on y pratique la loi du plus fort. Périodiquement, on redécouvre la situation. Puis le silence retombe.»

Comment expliquer de telles conditions dans un pays développé? Parce que la justice française a une propension surprenante à enfermer tout le monde! Petits trafics, contraventions payées ou simple attente de procès peuvent facilement conduire «au violon». La justice française répute plus que les autres à pratiquer la libération sous caution. La situation que décrit Véronique Vasseur ne concerne pas les prisons à long séjour mais les maisons d'arrêt (courts séjours), dont le taux d'occupation est de 120 % et qui craquent sous le nombre.

«On met en prison tous ceux dont on ne sait pas quoi faire dehors: les toxicomanes, les fous, beaucoup d'étrangers, etc.» Une commission révélait récemment que le nombre de libérations conditionnelles est en chute libre depuis 30 ans. Des chercheurs ont calculé qu'à ce rythme, elles pourraient disparaître complètement dans plusieurs années. Les quelque 500 travailleurs sociaux chargés de la réinsertion des prisonniers ont sur les bras une centaine de dossiers chacun. Ajoutons qu'en France, le travail communautaire est peu développé.

L'affaire n'a rien pour redorer le blason de la justice hexagonale. La France est, avec la Turquie, le seul pays à avoir été condamné pour torture par la Cour européenne des droits de l'homme et à avoir refusé de réviser un procès considéré comme inéquitable par une cour européenne.

Après Pétro-Canada, la pétrolière Esso

Jonquière (PC) — Les détaillants de Petro-Canada pourront reprendre le sourire à la suite de la décision de la Coalition pour la défense des consommateurs de carburants de changer de cible.

La coalition demande maintenant aux automobilistes d'éviter les produits pétroliers Esso qui compte 29 stations-service au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En point de presse hier après-midi, le porte-parole de la coalition et maire de Jonquière, Daniel Giguère, a expliqué qu'en changeant de compagnie, la coalition veut faire en sorte de pénaliser équitablement toutes les pétrolières.

M. Giguère reste convaincu que le boycott est le meilleur moyen de sensibiliser les gouvernements et les pétrolières de

l'exaspération des consommateurs. Encore hier, M. Giguère a rappelé les résultats d'une étude menée par une firme spécialisée démontrant que c'est au Saguenay-Lac-Saint-Jean que les pétrolières obtiennent la plus importante marge bénéficiaire, excluant le profit du détaillant.

«Nous recevons des appuis de partout au Québec et même du nord de l'Ontario. Au moins 11 MRC de la province ont fait parvenir des résolutions d'appuis à la coalition», a rappelé M. Giguère.

Tout en attaquant les pétrolières pour le prix élevé du carburant dans la région, la coalition vise également les gouvernements fédéral et provincial.

Daniel Giguère croit qu'il est maintenant temps pour Québec et Ottawa de diminuer les taxes sur le carburant, qui sont de 10,5 cents le litre dans la région pour la taxe provinciale et de 10 cents le litre pour la taxe d'accise fédérale.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

traiterait des travaux permettrait notamment aux camions de circuler plus librement sur ce tronçon qui traverse l'île d'est en ouest.

Pour désengorger la métropolitaine, M. Chevette devrait également annoncer différentes mesures ayant trait au transport en commun. On pense notamment au prolongement de certaines lignes de métro telles que la ligne verte vers Laval et la ligne bleue vers Anjou.

Si l'on en croit les informations de Radio-Canada diffusées hier soir, M. Chevette devrait également faire plaisir à sa collègue des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, en allant de l'avant avec l'implantation d'un système léger sur rail (SLR) sur l'estacade du pont Champlain. Les besoins de désengorgement de ce dernier ne sont plus à prouver. En effet, les études qui dirigent leurs lunettes sur l'engorgement du pont d'ici seulement cinq ou dix ans sont plus apocalyptiques les unes que les autres.

L'est de la ville sera un des grands gagnants du plan de transport. En plus du métro qui devrait être prolongé jusqu'à Anjou, l'autoroute 25 devrait être prolongée jusqu'à Laval avec le concours du secteur privé, mais seulement après que des études plus approfondies auront été réalisées. Idem pour la construction d'un pont entre Longueuil et Montréal.

Des priorités divergentes

Les analyses, études, groupes de travail et autres struc-

SUITE DE LA PAGE 1

prêts comme s'il approuvait le recours à la menace d'une déclaration unilatérale d'indépendance», a déclaré un porte-parole de M. Chrétien, Françoise Ducros. «Le premier ministre a dit aujourd'hui [hier], et je viens tout juste de m'entretenir avec lui, que la position du Canada et du premier ministre est que la question de l'État de la Palestine devrait être réglée par la négociation», a-t-elle ajouté.

Les fonctionnaires canadiens qui accompagnent M. Chrétien ont dit ne pas avoir reçu de coup de fil de hauts dirigeants israéliens à la suite des commentaires du premier ministre. A leur avis, les Israéliens ont l'habitude d'entendre des opinions divergentes concernant les conflits dans cette région.

Le premier ministre Chrétien se rendra aujourd'hui sur le plateau du Golan, pour y rencontrer les militaires canadiens en mission de maintien de la paix. Il poursuivra ensuite son voyage au Proche-Orient avec une visite en Égypte.

Deux poids, deux mesures

Jean Chrétien applique une politique de deux poids, deux mesures lorsqu'il jongle avec la notion d'indépendan-

TRANSPORT

tures de réflexion mis sur pied au cours des 30 dernières années ont préparé la table pour le plat principal qui sera servi aujourd'hui. Les investissements de plusieurs milliards qui seront annoncés assombriront évidemment certaines mines et en égayeront d'autres. En effet, un bref tour d'horizon des priorités de chacun montre que les visées sont très souvent inconciliables.

A plusieurs reprises au cours des derniers mois, le maire de Montréal, Pierre Bourque, a répété que le décongestionnement du centre-ville était sa grande priorité. Ainsi, il a dit souhaiter que l'élargissement et l'amélioration des entrées et des sorties de la métropolitaine soient placés en haut de la liste de Québec.

M. Bourque a également affirmé qu'il aimerait que soient implantés des liens rapides entre le centre-ville et différents secteurs d'importance de l'île tels que Dorval, Pointe-aux-Trembles, Rivière des Prairies et Pie-IX.

L'Union des municipalités de banlieue (UMMB) considère quant à elle que le transport en commun est «une des façons les plus efficaces» de désengorger le borborygme mont-réalais. Ainsi, le président, George Bossé, a exprimé son désir de voir l'estacade du pont Champlain dotée «d'un mode de transport en commun moderne», tel qu'un monorail ou un SLR. Entre autres, l'union voudrait que l'autoroute Ville-Marie soit parachéevée et que l'autoroute 30 soit prolongée.

Ce dernier tronçon est d'ailleurs la priorité d'entre toutes pour les élus de la couronne sud. C'est un projet «sine qua non», a martelé le maire de Chambly et porte-parole de la Rive-Sud auprès du comité consultatif sur la réor-

ganisation municipale, hier. La construction de deux ponts dans cet axe permettrait, selon les maires et préfets de la Rive-Sud, de créer une voie de contournement pour que les convois de marchandises ne soient pas obligés de traverser l'île et ses bouchons. Par ailleurs, les élus voient d'un bon œil les cinq millions accordés dans le dernier budget provincial pour la réalisation du train de banlieue vers Saint-Hilaire. «C'est un bon premier pas», a signifié M. Bourbonnais.

Pour le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, les prolongements du métro et de l'autoroute 25 jusqu'à Laval sont des projets importants, non seulement pour sa ville, mais pour toutes les municipalités métropolitaines. *«Quid de l'étalement urbain que cela risque de créer selon les détracteurs? C'est un vieux mythe, a lancé sans hésitation le maire Vaillancourt. Laval n'est pas dans la troisième couronne!»* Il importe de rejoindre les centres d'emploi et d'échanges économiques pour stimuler le développement économique de toute la région, a-t-il ajouté.

Devant toutes ces revendications et les intentions du ministre des Transports, l'Association professionnelle des ingénieurs du Québec se fait quant à elle plutôt sceptique. Le président, Pierre Sirois, a exprimé son «inquiétude», hier, devant un plan de transport qui n'est arrimé à aucun plan d'aménagement. *«La 25 par exemple, est-elle vraiment essentielle?»*, demande-t-il. Contrairement à la position du maire Vaillancourt, l'association juge préoccupante l'étalement urbain qui s'ensuivra. Elle déplore qu'on semble privilégier le développement des infrastructures plutôt que la maximisation de ces dernières.

CHRÉTIEN

ce unilatérale pour les Palestiniens, estime le chef bloquiste Gilles Duceppe.

«C'est curieux qu'il dénonce cela ici et qu'il soit en faveur d'une telle chose pour d'autres», a-t-il commenté.

Il comprend mal que, pour M. Chrétien, une déclaration d'indépendance unilatérale soit valable pour les Palestiniens afin de forcer les Israéliens à négocier, mais mauvais pour les Québécois s'ils y recouraient.

«Je pense qu'il a mis les pieds dans le plat. Et, une fois qu'il a mis les pieds dans le premier plat, il est allé dans un second, parce qu'il va devoir répondre aux questions des Israéliens, qui ne l'ont pas trouvé drôle non plus.»

M. Duceppe soutient que le premier ministre ne cesse de faire des erreurs depuis le début de son voyage en Israël. «Jusqu'à maintenant, c'est un voyage marqué par l'amateurisme. [...] Ça ne fait pas chef d'État.»

Il lui reproche également d'avoir refusé de visiter Jérusalem-Est, une omission qui a froissé les Palestiniens alors que le président américain Bill Clinton avait accepté de le faire.

Mais, en dépit de cela, M. Duceppe se dit quand même d'accord avec M. Chrétien au sujet de l'indépendance palestinienne: «Je pense que sa position est bonne, parce que si deux parties négocient de bonne foi, tout peut se régler.»

CANCER

SUITE DE LA PAGE 1

qu'un alpiniste qui subit des engelures. Les doigts ou les orteils ainsi affectés peuvent devenir opérants. Pendant le gel, le radiologiste voit la boule de glace grossir grâce à la résonance magnétique.

Auparavant, de telles interventions avaient été tentées sous échographie, mais l'image est moins précise. «Il y a danger de congeler la paroi thoracique, la peau ou les muscles», ajoute le Dr Morin. L'appareil du CHUL permet d'éviter de surgeler la patiente et au médecin de bien envelopper la tumeur.

Actuellement, la cryochirurgie est toujours en expérimentation et les chirurgiens du CHUL s'appliquent à prouver son efficacité. Pour évaluer les résultats de la congélation, ils opèrent leurs patientes un mois après la cryochirurgie. Ils vérifient alors si toutes les cellules cancéreuses sont mortes. «Dans les huit ou neuf derniers cas, il ne restait plus rien», confirme le Dr Morin.

En plus de détruire la tumeur, le Dr Morin mentionne que la cryochirurgie pourrait avoir un effet immunitaire. «Si on peut réussir à stimuler l'organisme pour qu'il reconnaisse les débris de la tumeur morte comme des antigènes, les globules blancs vont fabriquer des anticorps. Ce raisonnement est logique, ça se tient très bien car il s'agit de combattre son propre cancer.» Ce «vaccin» permettrait de prévenir l'apparition de nouveaux ganglions.

Pour le moment, toutes les patientes traitées avaient besoin d'une mastectomie totale, c'est-à-dire que leur tumeur

nécessitait l'ablation d'un sein. Le Dr Morin avoue que dans ces cas, la cryochirurgie aurait le même résultat final. «La congélation ne sera pas appropriée pour toutes les tumeurs. Elle sera plus efficace pour les tumeurs plus petites. Mais on s'en va dans cette direction, car la détection du cancer se fait de plus en plus tôt.»

Selon le spécialiste, il faudra une trentaine de cas avant de pouvoir utiliser la cryochirurgie couramment. «Plus on va avoir de cas et plus on va être sûr de faire la cryochirurgie et d'éviter une chirurgie», lance Jacques Morin. Lorsqu'ils ont commencé leurs interventions expérimentales, les médecins du CHUL ont invité les autres spécialistes québécois à participer. «On aurait pu aller plus vite si les autres hôpitaux avaient collaboré. Personne n'a été intéressé. Il y a des chirurgiens qui m'ont dit que je sciais la branche sur laquelle j'étais assis [parce que les tumeurs sont normalement retirées au cours d'une opération chirurgicale], affirme le Dr Morin. Je pense que la cryochirurgie va remplacer la chirurgie. [...] C'est l'avenir, mais la technologie est très coûteuse. Un appareil vaut plusieurs millions.»

Outre pour le cancer du sein, les spécialistes du CHUL ont utilisé la cryochirurgie pour traiter certains cancers du foie quand la tumeur n'est pas opérable à cause de trop nombreuses métastases. «Nos orthopédistes viennent de commencer à l'utiliser pour des tumeurs osseuses», ajoute le Dr Morin. Il note également que d'autres centres aux États-Unis et en Europe sont très avancés dans le traitement par le froid des tumeurs du cerveau.

Pour le renforcement des lois du travail

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le Conseil du statut de la femme (CSF) exige une révision des lois du travail afin de forcer les employeurs à offrir les mêmes conditions aux travailleurs à statut précaire que celles consenties aux salariés à temps plein et syndiqués.

Dans un Avis, intitulé *Emploi atypique cherche normes équitables*, et publié, hier, le CSF n'hésite pas à contredire les discours politiques et économiques voulant que le phénomène de la mondialisation commande un assouplissement des lois du travail et propose des mesures visant à limiter la dégradation des conditions de travail.

Le document de 60 pages souligne, entre autres, qu'en Amérique du nord, les gouvernements ont eu tendance au cours des dix dernières années à porter davantage attention aux doléances du milieu des affaires qu'aux revendications des travailleurs. Il signale que le gouvernement ne doit pas se laisser entraîner dans le courant qui consiste à lutter contre le chômage en s'en prenant aux conditions de travail et en favorisant la précarité.

«Il nous semble anormal, précise l'analyse, que des personnes qui participent sur une base régulière au marché du travail ne puissent en retirer une sécurité financière et sociale suffisante pour s'assurer un niveau de vie décent et élaborer des projets d'avenir.» Dans sa présentation, la présidente du CSF Diane Lavallée, a invité le gouvernement du Québec, au moment où s'engage un projet de révision du Code du travail, à s'attarder aux conditions de vie des travailleurs isolés. «Il est impératif, a-t-elle souligné, de réviser les lois du travail pour qu'elles bénéficient davantage aux travailleurs à temps partiel, temporaires, autonomes et à domicile.» L'idée que des normes élevées en matière de sécurité sociale et de travail nuisent à la compétitivité des entreprises et à la

création d'emplois déplaît au CSF qui exige des nuances. L'Avis souligne que la mondialisation résulte en bonne partie de choix politiques et économiques et banalise l'autre tendance voulant que, malgré tout, l'équité et la justice sociales sont possibles.

Les économistes qui endossent cette dernière tendance, estime le document du CSF, croient que «les institutions jouent un rôle déterminant dans l'économie». Ils considèrent cependant que le chômage, le sous-emploi, la pauvreté et la segmentation sexuelle du marché du travail comme des échecs du marché.

Les statistiques révèlent que le travail atypique s'est considérablement accru depuis près de 25 ans. En 1976, 16,7 % des emplois étaient dans cette catégorie. En 1995, la proportion atteignait 29,3 %. Au cours de la même période, l'emploi total croissait de 25,5 % et le travail atypique de 135 %, pendant que le salaire classique n'augmentait que de 6,6 %. «Le travail à temps partiel involontaire, qui est surtout le lot des femmes, note le document, illustre sans contredit la précarisation de l'emploi, car non seulement les personnes visées retirent de leur emploi un revenu insuffisant, mais les conditions de travail offertes se comparent désavantageusement à celles des travailleurs à temps plein.» Ce type de travail a augmenté de 524 % depuis vingt ans.

Cette situation démontre, selon le CSF, qu'un nombre important de travailleurs ne trouve plus dans les lois ou les programmes publics la protection à laquelle ils ont droit. «De toute évidence, des brèches doivent être colmatées, souligne les analystes du Conseil, c'est là une question de justice.» Les 21 recommandations du CSF passent par une demande adressée au gouvernement afin qu'il fasse preuve d'une plus grande sensibilité à la qualité des conditions de travail et des droits des travailleurs et va jusqu'à une requête visant un accès accru à la négociation collective pour un plus grand nombre possible de travailleurs.

ENTRAIDE

SUITE DE LA PAGE 1

prenaient par la main pour les aider à parcourir un bout de chemin. Seuls critères de sélection: les personnes aux-quelles le tandem vient en aide doivent être traitées à la méthode et être animées d'une volonté réelle de s'en sortir.

«Ici, les gens sont en démarche de désintoxication. Ça fait toute la différence», explique M. Lévesque dans les modestes locaux de Méta d'Âme, rue Beaudry dans le Centre-Sud.

«On ne leur demande pas d'être sobres, on leur demande de se prendre en main. Il faut que tu aies le goût de changer quand tu frappes à notre porte», ajoute-t-il.

Méta d'Âme a officiellement ouvert ses portes il y a à peine trois semaines. Le registre des visiteurs témoigne de la nouveauté de cet organisme sans but lucratif: la première page du grand livre des fréquentations est à peine remplie. Guy-Pierre Lévesque et Normand Senez ont accueilli une douzaine de personnes au cœur du Centre-Sud, où se concentre «le hardcore de l'héroïne», dit Normand Senez.

Mais ils s'attendent tous les deux à une charge de travail accrue au fur et à mesure que la chaleur reviendra à Montréal. L'été est la saison par excellence de l'héroïne dans la métropole. Dans la rue, les revendeurs rivalisent d'astuces pour attirer de nouveaux clients, trop souvent recrutés au sein de la jeunesse marginale. Ils baissent les prix, accroissent la pureté de la marchandise avec le résultat que les surdoses se multiplient. Un point d'héroïne, soit l'équivalent d'une dose, se vend à peine 30 \$ sur le macadam. «Les gens ne s'en rendent pas compte, mais c'est une situation d'épidémie à Montréal», affirme M. Lévesque.

Mais Méta d'Âme n'a ni le temps, ni les moyens de s'attaquer à la consommation. Avec un budget approximatif de 75 000 \$, MM. Lévesque et Senez travaillent déjà «à la limite» de leurs possibilités. Méta d'Âme a bénéficié de subventions de 50 000 \$ de la Régie régionale de la Santé de Montréal-Centre et de 20 000 \$ de Santé Canada. «C'est nettement insuffisant, il aurait fallu 150 000, 175 000 \$», affirme M. Lévesque.

Avec les moyens du bord, Méta d'Âme espère former au cours des prochaines semaines des pairs aidants, c'est-à-dire des gens qui ont connu les affres de l'héroïne mais qui y ont survécu.

Ce ne sont pas les projets qui manquent. Guy-Pierre Lévesque discute avec les différentes composantes du Comité social Centre-Sud, l'organisme qui héberge Méta d'Âme, dans le but d'offrir une gamme de services bénévoles: café rencontres, cours d'informatique et de navigation sur Internet, coopérative de travail, comité de logement, ateliers de création sous la férule de M. Senez...

Guy-Pierre Lévesque s'emballa, depuis le temps qu'il pense à ce Centre d'entraide. Son collègue le ramène sur terre. L'idée, c'est de se mettre au diapason de la clientèle, estime M. Senez. Un pas à la fois.

Un agent de la GRC accusé de meurtre

Calgary (PC) — Un agent de la Gendarmerie royale du Canada a été accusé, hier, du meurtre au second degré d'un prisonnier enfermé dans une cellule. Le constable Mike Ferguson a comparu en cour à Lethbridge, en Alberta, sans toutefois déposer de plaidoyer. Darren John Varley, 26 ans, a été abattu de deux balles dans une cellule, le 4 octobre 1999, lors d'une bagarre avec un policier de la section régionale de Pincher Creek, dans le sud-ouest de la province. La belle-sœur de la victime, Connie Varley, a soutenu que Darren n'était pas en état d'ébriété au moment de la fusillade, même si la famille célébrait ses fiançailles ce jour-là. «[Les accusations] ne font que confirmer ce que nous avons toujours dit, que Darren n'était pas un homme violent.»